

**ANALYSE DES RESULTATS ET DES COMPORTEMENTS**  
**ECONOMIQUES DES ENTREPRISES DE PECHE ARTISANALE**

Document de travail DRV/SDA n° 88.03

MARS 1988

DRV-88.15-SDA/PARIS





**INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION  
DE LA MER**

66 Avenue d'iéna  
75116 PARIS

**DIRECTION DES RESSOURCES VIVANTES  
STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT**

<b>AUTEUR(S) :</b> CATANZANO J., GILLY B., LANTZ F., DURAND M.H.	<b>CODE</b>  N° DRV.88.15.SDA
<b>TITRE :</b>  ANALYSE DES RESULTATS ET DES COMPORTEMENTS ECONOMIQUES DES ENTREPRISES DE PECHE ARTISANALE	<b>Date :</b> mars 1988 <b>tirage nb :</b> 100  <b>Nb pages :</b> 61 <b>Nbfigures :</b> 34 <b>Nb photos :</b>
<b>CONTRAT</b> (intitulé)  N°	<b>DIFFUSION</b> libre <span style="float:right">X</span> restreinte confidentielle

**RESUME :**

Les analyses des résultats des entreprises de pêche artisanale sont réalisées à partir des résultats comptables (disponibles depuis 1983) d'un échantillon de navires (entre 300 et 700, selon les années). L'utilisation de ratios économiques (tels que le taux de valeur ajoutée) et financiers (solvabilité et autonomie financière) permet d'identifier quatre groupes d'importance inégale. Une ébauche de classification est réalisée à partir des métiers. L'évolution sur les quatre années des paramètres de rentabilité montre une nette détérioration, qui va de pair avec l'affaiblissement relatif de l'autonomie financière et souligne l'importance d'une analyse (en cours) de l'impact des aides publiques à l'investissement sur le comportement des entrepreneurs.

**ABSTRACT :**

The economic results of artisanal fishing enterprises are investigated through a sample of 300 to 700 artisanal vessels for which account books are available from 1983 to 1986. The use of economic (such as added value) and financial ratios (solvency and financial autonomy) leads to the identification of four groups of firms. A rough classification has been identified from gears used and areas. Over the period, financial rentability and autonomy show obvious damaging that underlines the relevance of a (current) analysis on the impact of public subsidies on the enterprises behaviour.

**mots clés :** pêche artisanale, rentabilité, investissement, endettement.

**key words :** artisanal fisheries, rentability, investment, indebtness.

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

#### I. LA BASE D'INFORMATIONS COMPTABLES : NATURE ET LIMITES

- I.1. Description des données
- I.2. Les biais introduits par la nature des données
- I.3. Des spécificités de l'activité de pêche non sans conséquences
- I.4. La préparation des fichiers

#### II. L'EXPLOITATION DES DONNEES: DEMARCHE ET RESULTATS

- II.1. Essai de typologie
  - . L'analyse des comptes de résultat par métiers
  - . L'analyse des entreprises à l'aide de ratios
- II.2. Les dynamiques en oeuvre entre 1983 et 1986
  - . Evolution de la rentabilité financière des entreprises de pêche
- II.3. Les relations monétaires entre producteurs, fournisseurs et clients: évolution des flux

### CONCLUSION

### AVERTISSEMENT

Ce premier document intermédiaire se limitera à l'analyse de la situation économique des unités d'exploitation et ce à travers l'utilisation des données comptables recueillies au Centre de Gestion de la Pêche Artisanale (CGPA). D'autres documents viendront compléter cette présentation, nous permettant d'aborder dans un second temps le problème spécifique de l'endettement à moyen et long terme, avant que puisse être produit un rapport final destiné à préciser les mécanismes et relations qui influent sur les comportements des différents acteurs économiques et donc indirectement sur la ressource.

Le lecteur y trouvera des commentaires formulés sur la base d'analyses types (ratios économiques et financiers), sans référence possible à une caractérisation préalable du secteur.

En effet ces commentaires et résultats d'analyses prendront une autre valeur dès lors que l'on disposera d'études complémentaires permettant de mieux spécifier les particularités financières du secteur, notamment en référence à d'autres activités et au regard des spécificités internes (relations entre acheteurs, flux monétaires, volumes et délais...). En l'absence actuelle de ces éléments, il convient de considérer les remarques formulées dans ce document comme des premières conclusions qui seront précisées après réalisation de travaux complémentaires.

L'analyse des résultats et des comportements économiques des entreprises de pêche artisanale s'inscrit dans un programme plus vaste destiné à préciser les mécanismes des relations entre l'investissement, la productivité et les ressources dans ce secteur d'activité.

Ce programme bénéficie depuis son démarrage en 1988 du soutien actif du Secrétariat d'Etat à la Mer, du Crédit Maritime Mutuel, de la Confédération des coopératives et du crédit Maritime, et du Centre de Gestion des Pêches Artisanales.

A cet égard, le Département SDA tient à remercier MM. DARCEL (Directeur Général Adjoint de la Société Centrale du CMM), CHAMARRE (SCCMM), LANCELOT (CCMCM), VERNIER (CGPA), Mme SEBAN-WEBER et M. DRIOUT (S.E.MER) pour leur collaboration et leur aide efficace.

Ont participé à la réalisation de ce document:

Joseph CATANZANO, Bernard GILLY, Frédéric LANTZ (IFREMER)

Marie Hélène DURAND (ORSTOM)

Mmes DEBRAS, FUGER, Mr FLOCH (élèves ENSAE)

Assistance technique: Yves COCHET.(IFREMER)

## INTRODUCTION

Amorcée dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la modification de la structure de production du secteur des pêches artisanales françaises s'est accélérée à la fin des années soixante. Un processus d'intensification du capital est venu modifier le poids respectif des différents facteurs de production utilisés. Le nombre de navires ainsi que le nombre d'emplois diminuent. La puissance, la taille et l'équipement des bateaux augmentent dans le même temps. Les quantités débarquées stagnent même si une modification qualitative des apports et surtout une demande croissante permettent une augmentation en francs constants de la valeur des débarquements (cf Meuriot 1987).

Il est vraisemblable que l'évolution technique des navires a été largement favorisée par l'effet des modifications successives des conditions de financement des unités de production (le Crédit Maritime prend son essor au début des années soixante) et l'évolution positive de la masse des subventions allouées à cette composante des pêches maritimes.

A cet égard, les années soixante-dix et la période du VII<sup>ème</sup> Plan sont significatives d'une volonté étatique d'accompagner voire d'accélérer cette mutation. Dès lors que cet accroissement du capital utilisé s'inscrit sur les dernières décennies, indépendamment semble-t-il des évaluations de l'état des ressources et de l'estimation du niveau d'exploitation de celle-ci, des questions se posent à l'économiste.

Ces questions seront logiquement différentes selon que l'on constate occasionnellement ici ou là une adéquation entre phase d'expansion et d'accroissement des revenus réels et poussée de l'investissement ou selon que l'on met en évidence, cas le plus fréquent, un désajustement entre ces éléments. Dans ce dernier cas un tel désajustement tendrait à accroître soit le niveau d'endettement des entreprises de pêche, soit le volume des subventions, voire les deux ensemble.

Avant d'aboutir à une proposition de réponse, toute une série de questions devra être abordée concernant en particulier le comportement des entreprises de pêche en matière d'investissement dans les contextes de production et d'intervention étatique récents. Quelle capacité d'autofinancement, quel niveau d'endettement, quelles limites peut-on lui fixer, quelle dépendance vis-à-vis des instances d'intervention supra-nationales, nationales ou régionales... autant d'éléments d'appréciation portant sur les entreprises de pêche qui pourraient faciliter l'analyse globale du secteur et permettre un premier pas vers la compréhension des liaisons réelles existant entre ressources-investissements-résultats économiques-subventions.

Le secteur de la pêche artisanale présente des caractéristiques économiques originales par rapport aux autres secteurs. Peu d'études ont été réalisées qui permettent de comparer les paramètres économiques avec ceux d'autres activités.

Il convient de souligner en particulier l'importance de l'investissement dans l'outil d'exploitation, alors qu'il s'agit surtout d'entreprises individuelles. L'investissement actuel pour des chalutiers neufs de 20 à 24 mètres (environ 400-500 CV) s'élève environ à 5,7 à 7,8 millions de FF, ce qui rapproche l'intensité en capital de la pêche artisanale de celle des industries lourdes. La comparaison avec les données de la flottille industrielle (CACEPA-ANIA 1983) montre qu'en terme de ratios économiques de base, les secteurs artisan et industriel ne sont pas si éloignés:

	Flottille artisanale	Flottille industrielle
Résultat net/CA	0.036	0.045
Rémunérations/CA	0.318	0.420
Investissement/CA	233.0	300.0

L'échantillon de base sur lequel nous avons travaillé est constitué d'un nombre variable de navires suivant les années. Par comparaison, on dénombrait environ 10000 navires artisans en Décembre 1983 dont 2700 avaient une puissance motrice supérieure à 100 CV. En 1986, les services du Ministère de la Mer recensaient 1900 navires artisans correspondant aux caractéristiques de l'échantillon.

**ENCART N° 1****Informations sur le mode d'imposition et sur le CGPA.****\* Différents régimes d'imposition :**

- Au forfait si le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 500 000 Frs. Les copropriétés en sont exclues.
- Au réel simplifié si le chiffre d'affaires est compris entre 500 000 et 3 000 000 Frs ou sur option.
- Au réel normal si le chiffre d'affaires est strictement supérieur à 3 000 000 Frs ou sur option.

**\* Par rapport au réel normal, le réel simplifié** permet un allègement des formalités déclaratives et une simplification des documents transmis aux Impôts : bilan abrégé, compte de résultats et annexes simplifiés... Les règles d'assiette (base de calcul de l'impôt) et les déclarations de résultats sont identiques.

**\* L'abattement fiscal lié à l'adhésion au CGPA oblige aux conditions suivantes :**

- être assujetti à l'impôt sur le revenu
- être placé sous un régime réel d'imposition
- avoir adhéré au centre de gestion pendant toute la durée de l'exercice. L'abattement s'exerce sur le bénéfice fiscal de l'entreprise, déclaré par l'artisan dans la catégorie des "Bénéfices Industriels et Commerciaux".

Deux taux distincts (20% et 10%) s'appliquent sur des fourchettes de bénéfices différentes avec détermination d'un abattement maximum.

**Tableau récapitulatif des abattements**

Année	1983	1984	1985	1986	1987
X1	165 000	182 000	192 000	250 000	320 000
X2	460 000	495 000	523 000	536 000	554 000
Abattement maximum	62 500	67 700	71 500	78 600	87 400

20 % sur bénéfice compris 0 et X1

10 % sur bénéfice compris entre X1 et X2

**La centralisation des données au CGPA se fait de la façon suivante :**

- Gestion quotidienne des marées par les groupements de gestion (enregistrement des ventes, feuilles de paie, factures, ...)
- Arrêtés des comptes : bilan, comptes de résultats, annexes et déclaration fiscale avec visa obligatoire d'un expert-comptable
- Envoi de tous ces documents au CGPA qui délivre à l'adhérent une "attestation d'adhésion" après contrôle formel.
- L'adhérent transmet aux Centres des Impôts sa déclaration de revenus dont celle afférente à l'exploitation du navire accompagnée de l'attestation d'adhésion. C'est le Centre des Impôts qui calcule l'abattement.
- Le CGPA élabore un dossier de gestion sous-traité par une société informatique puis effectue un contrôle approfondi de "cohérence et vraisemblance" des comptes, afin de détecter et signaler à l'adhérent d'éventuelles anomalies. Ce sont ces dossiers de gestion qui constituent la base de nos données.

## **I - LA BASE D'INFORMATIONS COMPTABLES : NATURE ET LIMITES**

Il est important de rappeler avant toute chose que les données sur lesquelles repose l'analyse de la situation économique des entreprises de pêche artisanale que nous allons développer sont à l'heure actuelle les seules sources d'information qui peuvent permettre un diagnostic sur l'ensemble du littoral national (exception faite de la Méditerranée). Autant dire que malgré les limites de ces documents comptables, sur lesquelles on reviendra par la suite, rien de plus exhaustif n'existe aujourd'hui concernant cette composante artisanale des pêches maritimes françaises.

L'objectif de cette première phase de travail se limite à une exploitation des comptes de résultats des entreprises ainsi qu'à une analyse de leur bilan. Ce dernier présente en principe l'avantage de communiquer à l'observateur une sorte de résumé du comportement passé de l'entreprise, sorte de rétroviseur à la fois sur les adaptations menées face à des évolutions de résultat, mais aussi indicateur sur les anticipations des dynamiques en oeuvre dans le secteur.

Il était envisageable a priori de distinguer divers groupes d'entreprises de pêche sur la base de ces choix traduits par les bilans. Nous verrons ce qu'il en a été en réalité de cet essai conduit exclusivement à partir des éléments économiques.

En fin d'exposé sera isolée l'analyse relative aux postes d'endettement, ceux-ci étant traités comme premiers indicateurs de dépendance des entreprises vis-à-vis de leur environnement (banques, fournisseurs, administrations fiscale, sociale...).

### **I.1. Description des données**

Les dossiers disponibles, regroupées au CGPA, se présentent en fait sous la forme de synthèse des liasses fiscales. Les adhérents du CGPA sont tous nécessairement imposés selon le régime réel (normal ou simplifié), de plein droit ou sur option (cf. encart N°1).

L'étude porte sur la période 1983 - 1986. Les postes comptables utilisés s'inscrivent soit dans les comptes de résultats, le tableau de financement, ou encore le bilan. Quelques données complémentaires relatives aux effectifs embarqués, aux caractéristiques techniques des bateaux, au nombre de jours d'activité sont aussi disponibles bien que plus rarement renseignées. Une identification des métiers pratiqués et des zones d'activité a été réalisée et sera utilisée à plusieurs moments dans le document. La structure des comptes est récapitulée dans l'encart N° 2. Le nombre d'adhérents croît d'année en année sous le double effet du remplissage des groupements de gestion déjà existants mais aussi par la création de nouveaux groupements (cf tableau N° 1). Afin de tirer avantage à la fois de la plus longue période d'activité et de l'augmentation du nombre d'adhérents entre 1983 et 1986, une mesure du volume des intersections des fichiers annuels a été effectuée. Elle apparaît dans le graphique 1.

### **I.2. Les biais introduits par la nature des données.**

L'échantillon global dont on dispose est à l'évidence constitué par des bateaux ayant en général un chiffre d'affaires au moins supérieur à 500 KF, ce qui exclut de facto les petites unités de production. Par ailleurs, l'adhésion à un groupement de gestion des entreprises ayant un chiffre d'affaires voisin de 500 KF est dans une large mesure conditionnée par l'appréciation des avantages liés à cette adhésion : possibilités d'attribution d'une prime lors de la construction d'une unité de pêche, abattement fiscal lié à l'adhésion à un centre de gestion.

Du point de vue fiscal, l'importance des bénéfices déclarés est telle que l'on peut supposer qu'à diverses étapes des comptes de résultats et du bilan, des valeurs puissent être augmentées d'autant plus facilement qu'elles correspondent à des postes quasi-fictifs (amortissement par exemple). Sans entrer dans le détail comptable, au delà de la détermination d'une insuffisance ou d'un excédent brut d'exploitation, l'inscription des amortissements permet une déduction significative pour le calcul du résultat soumis à impôt. On verra comment, au-delà de cinq ans, les bilans d'entreprise présentent des amortissements difficiles à décomposer (Annexe 2).

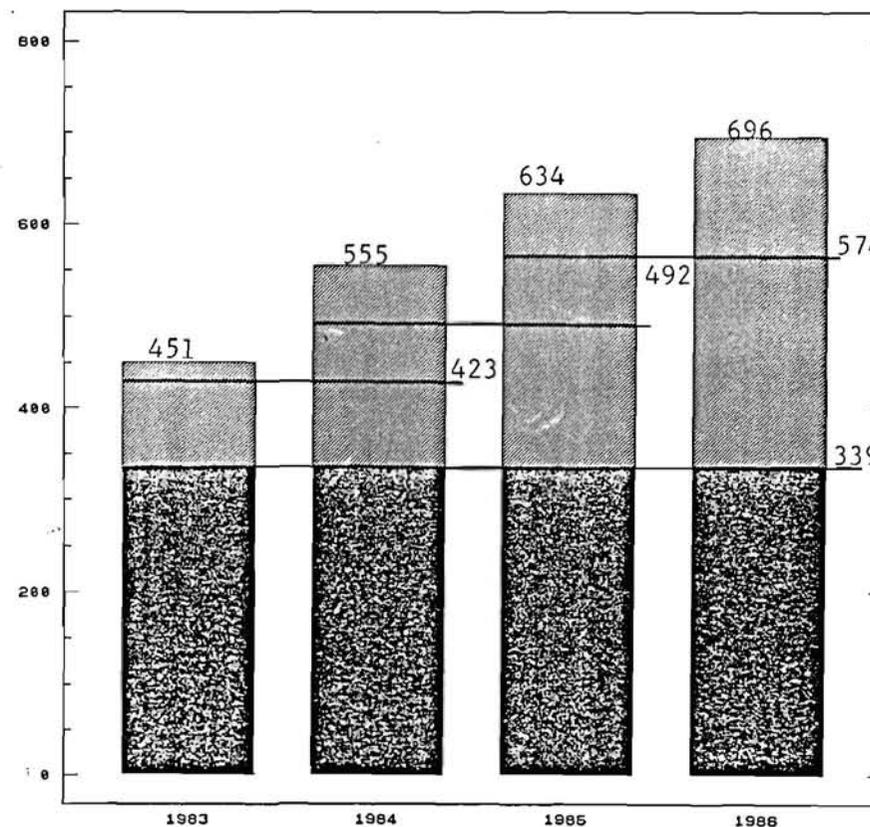
TABLEAU 1 : NOMBRE D'ADHERENTS PAR CENTRE DE GESTION ENTRE 1983 ET 1986 ET REGROUPEMENTS GEOGRAPHIQUES.

CENTRE DE GESTION ET CODES		1983	1984	1985	1986
1	ETAPLES	41	38	29	38
2	DIEPPE	26	32	33	36
3	PORT EN BESSIN	14	14	14	14
4	CHERBOURG	23	25	22	16
5	ST MALO	0	0	5	8
6	DOJARNENEZ	18	25	29	32
7	BREST	7	7	11	19
8	ST GUENOLE	21	22	25	28
9	LE QUILVINEC	18	21	24	27
10	LOCTUDY	28	35	41	41
11	LORIENT	8	9	17	27
12	ETEL	19	22	25	25
14	LE CROISIC	12	17	17	18
15	LA TURBALLE	17	17	17	15
16	ILE D'YEU	85	99	101	110
17	LA ROCHELLE	16	12	14	21
18	ST GILLES CROIX DE VIE	20	21	20	20
19	GRAMCAMP MAIZY	13	13	15	16
20	CONCARNEAU	8	8	9	13
21	ST BRIEUC	17	29	25	28
22	ARCACHON	16	20	20	28
24	QUIBERON	0	2	31	37
25	NOIRMOULTIER	16	18	19	18
28	MARSEILLE.	6	7	6	7
29	ST VAAST LA HOUGUE		4	4	4
30	LA COTINIÈRE		12	17	21
31	NIMES			10	9
32	LESCONIL			1	8
33	ST HAZAIRE			2	11
34	CIBOURE			2	7

REGROUPEMENTS GEOGRAPHIQUES	CODES REGROUPES	1983	1984	1985	1986
ZONE 1	1-2	67	70	62	74
ZONE 2	3-4-5-19-29	50	56	60	58
ZONE 3	21	17	29	25	28
ZONE 4	6-7	25	32	40	51
ZONE 5	8-9-10-32	67	78	90	104
ZONE 6	11-12	27	31	42	52
ZONE 7	14-15-24-33	29	36	67	81
ZONE 8	16-17-18-25-30	137	162	171	190
ZONE 9	22-34	16	20	22	35
ZONE 10	20	8	8	9	13

Intersection 83 à 86



Graphique 1 : Taille des fichiers annuels et mesure des intersections

**ENCART N° 2****I - DECOMPOSITION DU COMPTE DE RESULTAT**

	Vente de marchandises
+	Production vendue (biens et services)
=	Chiffre d'affaires net global
-	Total des consommations externes
=	Valeur ajoutée
-	Impôts et taxes
-	Rémunérations et charges sociales
+	Subventions d'exploitation
=	Excédent brut d'exploitation
-	Dotations aux amortissements
+/-	Dotations et reprises sur provisions
+/-	Autres produits de gestion courante
=	<u>Résultat d'exploitation</u>
+/-	Résultat financier
=	Résultat courant
+/-	Résultat exceptionnel
=	<u>Résultat net de l'exercice</u>

**II - STRUCTURE DU BILAN**

Immobilisations incorporelles	Capital et Réserves
Autres immobilisations corporelles	Comptes courants associés
Immobilisations financières	Résultat de l'exercice
Amortissement et Provisions	Provisions réglementées et autres fonds propres
Total immobilisations Net	Total capitaux propres
Fonds de roulement propre	Positif
	Négatif
	Emprunts et Dettes assimilées
Fonds de roulement net global	Positif
	Négatif
Stocks matières et marchandises	Fournisseurs et comptes rattachés
Clients et comptes rattachés	Avances et acomptes reçus
Autres créances d'exploitation	Dettes fiscales et sociales
Charges constatées d'avance	Provisions pour risques et charges + régularisation
Total actif Exploitation	Total passif Exploitation
Fonds de roulement d'exploitation	Besoin :
	Excédent :
Fonds de roulement hors exploitation	Besoin :
	Excédent :
Disponibilités	Concours bancaires cour. ou soldes crédit. banques
Solde de Trésorerie	Positif
	Négatif
Total Actif Circulant	Total Passif Circulant
Fonds de roulement net global	Positif
	Négatif

### I.3 Des spécificités de l'activité de pêche non sans conséquences

L'activité de pêche et les résultats de celle-ci sont fortement dépendants de facteurs plus ou moins maîtrisés ou maîtrisables. Le climat, l'abondance des stocks, la modification des règles de gestion de ceux-ci, sont, parmi d'autres, quelques uns de ces facteurs qui engendrent des phénomènes parasites dans les traductions en termes économiques des contraintes biologiques. Ces évolutions naturelles ou induites des niveaux de production peuvent rompre à tout moment et sur n'importe quelle période les tendances évolutives en oeuvre. Une phase de croissance de production peut s'interrompre brusquement cédant la place plus ou moins durablement à une diminution des captures de la même façon que l'inverse peut se produire sous l'effet par exemple d'une amélioration des techniques de capture. Lors de ces ruptures accidentelles, des effets de marché (relation prix-quantités) peuvent venir compenser totalement ou partiellement ces fluctuations mais rien n'est a priori systématique ou du moins généralisable à toutes les espèces pêchées. L'espèce, le circuit de commercialisation, la pression de la demande, l'existence de produits substitués, le volume des importations... sont autant de variables susceptibles de modifier cet effet prix-quantité (1).

L'ensemble de ces remarques nous obligera à une vérification systématique chaque fois que l'on présentera un résultat sur la base d'une année, du caractère "normal" au regard des valeurs moyennes (calculées sur quatre ans). Si cela est possible on s'efforcera de préciser les phénomènes connus explicatifs d'un pic ou d'une chute exceptionnelle des résultats économiques, variations brutales du chiffre d'affaires, des charges... Ceci est d'autant plus important ici que l'on travaille dans le meilleur des cas sur une période relativement courte sur laquelle un événement exceptionnel peut peser de façon non négligeable sur les valeurs moyennes.

### I.4. La préparation des fichiers

La reconstitution de fichiers annuels puis des fichiers d'intersection à partir des comptes de résultats, bilans et tableaux de financement nous a obligé à exclure des fichiers quelques adhérents pour lesquels certaines anomalies apparaissaient à travers l'une ou l'autre des valeurs. Dans un premier temps, sans pouvoir évoquer pour autant des erreurs de données, on a dû retirer des échantillons les bateaux gérés en copropriété. Pour ceux-ci en effet, les bilans ne sont pas significatifs (patrimoine non inscrit). En 1986 sur les 696 unités recensées, ce sont 77 qui devaient être retirées. De la même façon, selon les années ou les comptes employés, certaines unités d'exploitation présentent des variables non renseignées ou des valeurs non exploitables (chiffre d'affaires nul, pas de caractéristiques bateaux...) autant de constats qui ont conduit à une réduction des effectifs. Ainsi, parmi les 343 adhérents présents de 1983 à 1986, seuls 335 sont utilisés dans l'analyse, les données les concernant pouvant être considérées comme fiables.

---

(1) GILLY B., MEURIOT E. : "Prix moyen mensuel des espèces démersales en France et à Boulogne-sur-Mer : étude économétrique de la période 1974-1983", Doc. Travail N° 86-12, Septembre 86, 71 p.

## II - L'EXPLOITATION DES DONNEES : DEMARCHE ET RESULTATS

C'est à travers trois interrogations que se fera la présentation de l'analyse menée. Chacune des interrogations correspond au traitement d'un fichier précis. La correspondance entre question et échantillon s'établit de la façon suivante :

i) Peut-on sur la base des seuls éléments comptables aboutir à une typologie des entreprises de pêche artisanale ?

Pour tenter d'y répondre nous verrons que plusieurs échantillons ont été constitués et utilisés : valeurs pour une année comptable précise (1986) ou valeurs moyennes sur les quatre années de la période, seul le premier cas sera exposé ici.

ii) Quelles sont les dynamiques en oeuvre entre 1983 et 1986 ?

Les bateaux présents sur les quatre années de référence constituent dans ce cas l'échantillon de travail.

iii) Quelles sont à travers les indicateurs d'endettement à court terme, les relations existant entre fournisseurs, producteurs, clients et banquiers ?

Ici l'année 1986 sera traitée après vérification qu'elle ne présente pas de spécificités trop fortes au regard des autres années connues.

Quelques statistiques permettant de situer ces échantillons sont présentées dans le tableau 2.

### II.1. Essai de typologie

L'intérêt d'une typologie est de regrouper à l'intérieur de sous-ensembles d'un ensemble global certains éléments qui présentent un ou plusieurs caractères communs. S'agissant d'unités de pêche, l'expérience montre que la plupart des travaux effectués en biologie ou même en économie s'appuient sur une répartition des bateaux faite en référence à leur zone d'activité, leurs caractéristiques techniques, les espèces pêchées et le plus souvent par combinaison de plusieurs de ces critères de différenciation.

Disposant à travers les données du CGPA, pour un effectif important de navires, d'une information relative aux bilans des entreprises de pêche, il paraissait intéressant de vérifier si comme dans d'autres secteurs (agriculture, industrie ou commerce), une classification des entreprises pourrait être élaborée sur la base de ces seuls critères économiques.

L'intérêt de cette tentative est liée aux conséquences importantes de l'aboutissement d'une telle démonstration. Lorsque l'on connaît les critères d'intervention de l'Etat, des régions, de la Communauté Européenne en matière de subvention à l'investissement et les règles de financement appliquées, il paraît important de vérifier si ces modalités de traitement des différentes composantes de la flottille artisanale ont un fondement économique autre que des caractéristiques de taille (volume du chiffre d'affaires, immobilisations...).

Ainsi on peut s'interroger pour savoir si les critères de longueur et autre caractéristiques techniques dont on connaît le rôle dans la détermination des modes de financement ou les niveaux de subvention accessibles, sont significatifs de différentes formes d'entreprises. Au calcul et à l'analyse de quelques ratios indicateurs de dépendance financière (capitaux propres/emprunts + passif exigible) ou d'endettement financier (capitaux propres/emprunts) ou encore d'autres relatifs au taux de valeur ajoutée (valeur ajoutée/chiffre d'affaires)... on pourra tenter de répondre à cette question.

VARIABLES	ADHERENTS PRESENTS DE 1983 A 1986				ADHERENTS PRESENTS EN 1986	
	1983	1984	1985	1986	MOYENNE	
ECHANTILLON	302	302	301	293	287	619
<u>POSTES DE RESULTATS (1)</u>						
CHIFFRE D'AFFAIRES	2055510 (1144080)	2059760 (1205500)	2128150 (1213040)	2009040 (1269700)	2156020 (1200560)	1758520 (1227110)
CONSOM. EXTERNES	799701 (504276)	877400 (575963)	927318 (604970)	712524 (498758)	886730 (598955)	626193 (504455)
VALEUR AJOUTEE	1092610 (620329)	1094130 (644125)	1172090 (681071)	1296690 (845146)	1196590 (648375)	1131800 (801760)
RES. EXPLOITATION	48639 (180150)	59288 (166890)	75829 (205546)	126254 (214432)	100853 (155808)	110891 (119537)
RES. NET EXERCICE	70969 (214523)	73285 (227029)	118322 (238912)	188233 (295513)	134664 (174195)	131837 (250606)
<u>POSTES DU BILAN (FF courants)</u>						
IMMOB. TOTALES	1143660 (124548)	1613540 (131919)	1705710 (135356)	1867180 (148336)	1597190 (126323)	1514120 (116440)
AMORTISSEMENTS	169546 (182589)	695678 (563447)	857408 (641518)	989272 (753278)	679764 (511612)	769948 (687913)
BFDR EXPLOIT. (3)	-208796 (219777)	-152894 (205680)	-144282 (186381)	-94685 (437058)	-148002 (179580)	-90462 (322490)
SOLDE TRESORERIE	128689 (151389)	152880 (266804)	151567 (225773)	170669 (260953)	149502 (185779)	136980 (220930)
FDR NET GLOBAL (4)	-80106 (249945)	-49304 (288925)	7292 (278558)	75983 (452210)	1505 (231578)	46534 (345195)
<u>POSTES D'ENDETTLEMENT</u>						
EMPRUNTS + DETTES	700699 (834666)	744791 (854154)	684450 (788595)	938551 (953627)	725161 (752151)	700819 (853730)
DETTES FOURNISSEURS	176267 (184127)	103751 (155824)	105330 (140928)	97893 (114915)	120036 (114323)	82794 (107477)
DETTES FISCALES	83728 (114570)	98927 (98964)	94377 (79393)	84036 (77466)	89801 (69052)	67174 (67174)

Tableau 2 : Statistiques sur les échantillons de travail. Moyennes et entre-parenthèses les écarts-types

(1) FF constants 1986. Le chiffre d'affaires est déflaté par l'indice des prix de gros du poisson à Rungis; les consommations intermédiaires sont déflatées par l'indice général des prix à la consommation, sauf le gas-oil qui est déflaté par l'indice des prix du gas-oil pêche.

(3) BFDR est le Besoin en Fonds De Roulement; il naît du décalage entre encaissement et décaissement. Dans le cas de la pêche artisanale, le besoin négatif correspond à un excédent, les encaissements étant plus rapides que les décaissements.

Il est peut être possible de donner aux acteurs des systèmes d'intervention et de financement des éléments d'appréciation, de leurs actions et de leur impact, plus centrés sur des variables économiques, leur facilitant ainsi l'évaluation des conséquences de telle ou telle règle de classification.

Les investisseurs sont supposés agir au regard des indicateurs de rentabilité du secteur et du métier choisi, il paraît logique qu'en parallèle l'Etat et les autres acteurs financiers aient à leur disposition des éléments d'aide à la décision.

Avant d'aborder les résultats de cet essai de répartition des entreprises, voyons à l'aide de la classification plus usuelle des bateaux par métier, comment se présentent les données traitées, dans quelles structures comptables elles s'inscrivent, quels sont les poids relatifs de différents postes sur une année donnée.

Les métiers ont été codés sur la base d'informations manuscrites en complément des caractéristiques bateaux. Elles correspondent à deux types de données : d'une part la technique de pêche pratiquée (chalutage, palangriers, filet maillant...), d'autre part les zones de pêche fréquentées (côtes, Manche, Mer Celtique...). Le second renseignement permet de distinguer notamment les unités hauturières des unités côtières. Huit classes métiers sont ainsi définies.

Code Métier	Définition
1	Chalutiers de fond hauturiers
2	Chalutiers langoustiniers hauturiers
3	Chalutiers de fond côtiers
5	Chalutiers pélagiques
6	Chalut + autres métiers en alternance
7	Crustacés
8	Pêche côtière spécialisée (métier unique)
9	Pêche côtière combinée (plusieurs métiers)

Il est intéressant de savoir au préalable si ces métiers représentent des systèmes de production différents correspondant à des résultats économiques particuliers. Pour vérifier cela, voyons à travers quelques tableaux les résultats propres à chacune des classes constituées.

#### - L'analyse des comptes de résultat par métiers

Les catégories de métiers diffèrent significativement pour ce qui est de leur chiffre d'affaires annuel moyen, les volumes de valeur ajoutée dégagée, l'excédent brut d'exploitation (cf tableau 3, annexe 4 graphiques 1 à 4).

A la lecture des valeurs inscrites dans ce tableau, trois ensembles se dégagent qui regroupent les chalutiers hauturiers et pélagiques (codes 1, 2 et 5), puis les chalutiers côtiers (codes 3 et 6) et enfin les autres métiers côtiers (codes 7, 8 et 9).

Le second groupe (codes 3 et 6) se caractérise par un chiffre d'affaires intermédiaire entre les plus élevés (chalutiers hauturiers) et les plus bas (activités côtières autres que le chalutage). Les consommations externes sont croissantes avec le chiffre d'affaires mais plus que proportionnellement. Sur l'ensemble de l'échantillon les consommations représentent 35% du chiffre d'affaires. Ce pourcentage s'élève à 40% pour les hauturiers et se réduit à 27% pour les activités côtières (notamment code 9).

La valeur ajoutée ordonne les unités de pêche de la même façon que le chiffre d'affaires avec toutefois un tassement dû aux consommations externes. Le rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires (indicateur du taux de la valeur ajoutée) décroît avec l'augmentation du chiffre d'affaires (Annexe 4, graphique 8). Ce ratio évolue de 73% en "pêche côtière combinée" à 60% pour les chalutiers de fond hauturiers. L'annexe 1 développe à ce propos l'estimation économétrique de la liaison entre le taux de valeur ajoutée et le chiffre d'affaires. Les salaires et charges sociales représentent 45 % du chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'échantillon. La valeur de ces charges pour les chalutiers hauturiers et pélagiques est de deux à deux fois et demi supérieure à celle des métiers côtiers.

Pour le résultat d'exploitation et le résultat courant l'analyse de variance indique qu'il n'y a plus de différence significative entre les valeurs moyennes réalisées par les différents métiers (Annexe 4, graphiques 5 et 6). Les écarts entre métiers sont réduits, et les coefficients de dispersion deviennent très importants à l'intérieur de chaque groupe. Dès lors que l'on prend en compte les valeurs d'amortissement et le résultat financier, toute distinction par métier devient illusoire. Cela signifie que les revenus plus importants réalisés au niveau de l'excédent brut d'exploitation par les unités les plus performantes sont destinés au financement des investissements et ne permettent pas de dégager de capitaux à inscrire aux fonds propres. Toutefois, les immobilisations, une fois amorties, conservent une valeur de revente (plus-value latente) qui constitue un capital. Il est par conséquent difficile d'évaluer sur les seules informations comptables le poids du capital dans des objectifs de résultat qui, peut être, déterminent le choix d'un métier.

Les métiers diffèrent à nouveau de façon significative au regard du résultat net. Ceci est dû à des résultats exceptionnels élevés cette année pour les chalutiers de fond hauturiers et les chalutiers pélagiques (Annexe 4, graphique 7).

On peut comparer la rentabilité des divers métiers par l'examen du ratio de marge. La valeur de ce ratio est plus élevée pour les métiers côtiers (cf tableau 3). Les différences entre métiers sont significatives au niveau du ratio de marge brute (excédent d'exploitation/chiffre d'affaires) mais non significatives au niveau des ratios de marges nettes (résultat courant/chiffre d'affaires et résultat net/chiffre d'affaires; Annexe 4, graphiques 9,10,11).

Les huit catégories de métiers correspondent à différentes classes d'immobilisation. La distribution par métier des valeurs immobilisées se fait à l'identique de celle du chiffre d'affaires (Annexe 4, graphiques 12 et 13). Le test de l'analyse de variance indique qu'il n'y a pas de différence significative pour le chiffre d'affaires par franc immobilisé (Annexe 4, graphiques 14 et 15). Lorsque l'on rapporte les variables de résultat au montant des immobilisations corporelles, la différence devient significative (Annexe 4, graphiques 16, 17, 18). Les valeurs les plus élevées sont constatées pour les métiers côtiers, ceux qui ont les plus faibles immobilisations. On peut dès lors supposer que la rentabilité marginale du capital est décroissante.

S'il apparaît pour cet échantillon dans l'année 1986 que la rémunération du capital ou du moins les revenus alloués à son financement effacent toute distinction entre métiers au niveau des résultats et que les ratios de rentabilité soient plus favorables pour les métiers côtiers moins capitalistiques, les remarques émises en début de document sur les limites des données liées à leur destination fiscale prennent tout leur sens. Nous verrons comment pour les entreprises de plus de cinq ans, le renouvellement partiel des investissements limite l'approche menée sur les amortissements (Annexe 2).

S'agissant des résultats d'exploitation, courants, nets, la disparité des situations au sein même de chaque métier nous indique entre autre qu'il n'est pas possible de donner une interprétation des écarts à partir du seul critère métier. Le comportement financier des entreprises de pêche est par conséquent indépendant de ce critère de classification usuel. Arrivé à ce constat, le passage à une analyse par ratio, dégagée des classes métier s'avère nécessaire si l'on veut comprendre et déceler certains archétypes d'entreprises.

## METIERS

	1	2	3	5	6	7	8	9	ENSEMBLE
CA	3182920	2830890	1615800	2415350	1289500	1107770	943228	963938	1726550
CE	1263330	1074460	612341	764110	470992	336121	260695	264882	621557
CE/CA	0.40	0.39	0.37	0.36	0.35	0.30	0.30	0.27	0.35
VA	1920400	1756430	1004320	1653430	818508	771647	682533	699056	1105250
VA/CA	0.60	0.61	0.63	0.64	0.65	0.70	0.70	0.73	0.65
SAL	1283630	1211230	696727	1199150	593054	549049	454262	474702	765680
SAL/CA	0.40	0.43	0.44	0.49	0.46	0.49	0.47	0.47	à;45
EBE	492280	386855	267061	380620	207228	209760	189393	195186	283476
EBE/CA	0.15	0.13	0.17	0.13	0.18	0.19	0.18	0.22	0.17
AM	346599	280172	161925	297110	116816	105925	85404	102006	178125
AM/CA	0.11	0.12	0.10	0.12	0.10	0.09	0.11	0.11	0.11
REXP	142965	106682	103704	68407	89931	100098	102338	90607	102586
REXP/CA	0.04	0.03	0.06	0.01	0.08	0.10	0.07	0.11	0.06
CFI	105334	76526	48777	64302	38467	31657	31552	25436	52250
CFI/CA	0.033	0.025	0.034	0.028	0.035	0.027	0.045	0.029	0.034
RF	-94480	-67421	-42178	-53313	-35509	-29140	-27656	-23729	-46173
RC	48484	39262	61526	15094	54422	70958	74682	66878	56413
RC/CA	0.01	0.01	0.03	0.02	0.04	0.07	0.03	0.08	0.03
RE	150535	84242	50261	192540	52108	16659	29382	10989	70114
RN	199411	123504	112007	207633	106530	90615	104064	77867	126648
RN/CA	0.07	0.04	0.07	0.17	0.10	0.09	0.11	0.09	0.09
Nombre	82	24	181	49	100	31	77	48	592

Tableau 3 : Valeurs moyennes de quelques postes comptables par métier pour 1986.

Avec:

CA : Chiffre d'affaires

EBE : Excédent brut d'exploitation

RF : Résultat financier

RE : Résultat exceptionnel

CE : Consommations externes

CFI : Charges financières

VA : Valeur ajoutée

REXP: Résultat d'exploitation

RC : Résultat courant

RN : Résultat net

SAL : Salaires et charges sociales

AM : Amortissements

### - L'analyse des entreprises à l'aide de ratios

Appliqués à l'échantillon de l'année 1986 (619 bateaux), six ratios permettent d'obtenir une distribution des bateaux selon divers critères économiques liés soit au bilan soit aux résultats d'exploitation. Il s'agit de classifications au regard de l'autonomie financière, de la solvabilité, des performances mesurées en termes de valeur ajoutée, d'engagement apprécié en termes de frais financiers.

Les six ratios utilisés se regroupent de la façon suivante :

#### - Indicateur d'autonomie financière :

$$RA1 = \text{Capitaux propres} / (\text{Emprunts} + \text{Passif Exigible})$$

$$RA2 = \text{Capitaux propres} / \text{Emprunts}$$

#### - Indicateurs de solvabilité :

$$RA3 = \text{Disponibilités} / \text{Passif Exigible}$$

$$RA4 = \text{Actif Circulant} / \text{Passif Exigible}$$

#### - Indicateur de résultat d'exploitation :

$$RA6 = \text{Valeur ajoutée} / \text{Chiffre d'Affaires}$$

#### - Indicateur d'engagement financier :

$$RA8 = \text{Frais Financiers} / \text{Chiffre d'Affaires}$$

- Les deux premières valeurs nous renseignent à partir d'éléments de structure du bilan, sur l'équilibre financier d'une entreprise au regard de ses engagements à long ou moyen terme (emprunts) et de ses capitaux propres. Ces derniers, appelés aussi fonds propres, sont inscrits au passif du bilan et ont un caractère permanent sans intégrer pour autant les sommes empruntées. Ils rassemblent les comptes courants associés, les réserves et provisions réglementées ainsi que le résultat de l'exercice précédent. On considère généralement, dans les secteurs d'activités autres que la pêche, que l'ensemble des capitaux propres doit gager le montant des emprunts. L'endettement à moyen et long terme ne saurait excéder la valeur de ces capitaux propres si l'entreprise veut conserver son indépendance, son autonomie de décision et d'action. Il est tout aussi important de préciser qu'à l'inverse des valeurs trop élevées de ces ratios peuvent signifier que l'on est dans le cas d'entreprises dont le rythme d'investissement est faible et qui peuvent par conséquent s'avérer peu dynamiques. On verra par la suite comment graduer et interpréter la valeur de cet indicateur.

- Les indicateurs de solvabilité concernent eux aussi des éléments du bilan relatifs aux engagements à court terme de l'exploitation. Ils se différencient l'un de l'autre uniquement par référence au temps de mise à disposition qu'ils nécessitent. L'un est calculé sur la base des liquidités immédiatement disponibles, l'autre sur la base d'éléments récupérables à court terme.

- Le cinquième ratio, relatif aux résultats, sert en quelque sorte de premier élément de classification intégrant des pondérations dues très certainement aux espèces pêchées, par conséquent souvent aux métiers pratiqués, ainsi qu'aux zones fréquentées. Il présente à côté d'autres éléments (immobilisation par exemple) eux aussi sans doute liés à ces caractéristiques (espèces, métier, zone), l'avantage de ne pas être biaisé par l'âge de l'entreprise ou du capital mis en oeuvre. De plus, outre ces relations indirectes pressenties et sur lesquelles il conviendra de revenir par la suite, cet indicateur reste fortement soumis aux caractéristiques du marché (nature, niveau de l'offre et de la demande, structures de commercialisation, de valorisation...).

- S'agissant de l'engagement financier on dispose là d'un élément intermédiaire d'appréciation à la fois du niveau d'endettement (long et moyen terme) mais aussi un indicateur pesant à court terme sur les résultats économiques de l'entreprise. Un seuil d'acceptabilité fixé à 3% est retenu pour les autres secteurs, certains pays ayant opté même pour une réglementation à partir de ce pourcentage de chiffre d'affaires.

Le graphique 2 (récapitulatif des distributions de bateaux selon la valeur des ratios) mène à un triple constat.

- Une large majorité d'unités de pêche (80%) n'a pas d'autonomie financière en 1986 et parmi celles-ci près de 37% ont des capitaux propres négatifs, conséquences directes d'un résultat d'exercice lui aussi négatif ou de forts prélèvements réalisés par l'entrepreneur.

- Près d'une entreprise sur deux n'a pas de solvabilité à court terme et moins encore de solvabilité immédiate.

- Presque la moitié des entreprises de pêche a un niveau de frais financiers important en référence à la norme courante.

Globalement ce sont des indicateurs financiers qui révèlent en théorie une mauvaise situation à la fois sur la gestion à long terme et sur la gestion à court terme. On peut au-delà de ces remarques essayer de repérer s'il existe plusieurs groupes d'entreprises distincts au regard de ces ratios.

En effectuant plusieurs croisements (cf. tableaux 4, 5, 6, 7) on arrive à extraire parmi les bateaux n'ayant pas d'autonomie financière (capitaux propres < emprunts) un groupe important qui se caractérise aussi par un taux de valeur ajoutée des plus élevés (près de 58% de l'échantillon total), puis, bon nombre d'entreprises n'ayant pas de solvabilité immédiate ou à court terme (près de la moitié de l'échantillon) et enfin un ensemble comprenant la quasi totalité des entreprises devant couvrir des frais financiers importants par rapport au chiffre d'affaires (près de 44 % de l'échantillon 1986).

La question que l'on se pose immédiatement après la lecture de ces résultats est de savoir si au sein de ce sous-ensemble d'entreprises dépourvues d'autonomie financière, ce sont les mêmes qui cumulent les mauvais indicateurs, à savoir :

- Pas d'autonomie financière
- Pas de solvabilité immédiate ou à court terme
- Fort taux de frais financiers

Si on tient compte de ces critères pour les unités ayant un taux de valeur ajoutée supérieur à 0.6 ce sont 18% des entreprises que l'on recense en 1986. Si on se libère tour à tour de l'une ou l'autre des contraintes de classification précédentes on arrive aux effectifs indiqués ci-dessous:

Critère A = Pas d'autonomie financière	78.4
Critère B = Pas de solvabilité immédiate	57.7
Critère C = Taux valeur ajoutée > 0.6	73.7
Critère D = Fort taux de frais financiers	44.3
Critères A-B-C-D	17.9
Critères A-B-C	28.8
Critères A-B-D	28.8

Si l'on rejette toute condition sur le taux de valeur ajoutée, c'est-à-dire lorsque l'on privilégie les éléments de structure du bilan, l'effectif d'entreprises en situation critique représente encore un pourcentage non négligeable (29 %).

Pour RA1:	$\leq 0$	$0 < \leq 1$	$1 < \leq 2$	$> 2$	Pour RA2:	$\leq 0$	$0 < \leq 1$	$1 < \leq 2$	$> 2$	TOTAUX
Avec RA3 :										
$\leq 1$	24.6	29.0	2.4	1.5		25.6	24.4	4.5	3.1	57.5
$> 1$	4.2	26.5	6.8	5.0		4.5	23.8	6.3	7.7	42.5

TABLEAU 4

Avec RA4 :	$\leq 1$	$0.6 < \leq 0.7$	$> 0.7$	TOTAUX
$\leq 1$	22.6	22.5	1.3	0.7
$> 1$	6.2	33.0	7.9	5.8

TABLEAU 5

Avec RA6:	$\leq 0.6$	$0.6 < \leq 0.7$	$> 0.7$	TOTAUX
$\leq 0.6$	12.6	10.2	1.6	1.6
$0.6 < \leq 0.7$	10.2	25.4	3.2	2.4
$> 0.7$	6.0	19.9	4.4	2.5

TABLEAU 6

Avec RA8 :	$\leq 0.03$	$> 0.03$	TOTAUX
$\leq 0.03$	12.3	28.9	7.9
$> 0.03$	16.5	26.6	1.3
TOTAUX	28.1	55.5	9.2

TABLEAU 7

## TABLEAUX 4, 5, 6, ET 7 : ANALYSE DES RATIOS FINANCIERS

RA1 = CAPITAUX PROPRES / EMPRUNTS + PASSIF EXIGIBLE

RA2 = CAPITAUX PROPRES / EMPRUNT A MOYEN TERME

RA3 = SOLVABILITE IMMEDIATE

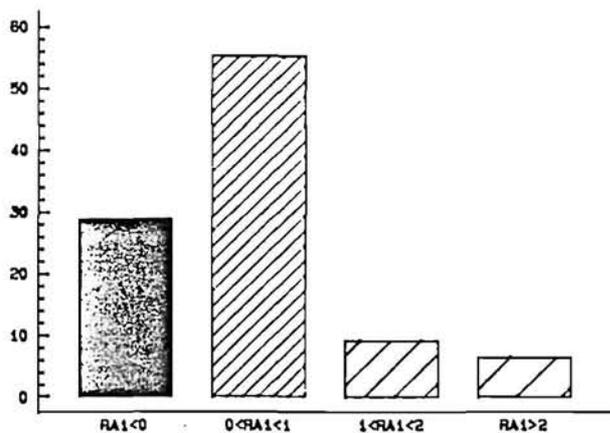
RA4 = SOLVABILITE A CT

RA6 = TAUX DE VALEUR AJOUTEE

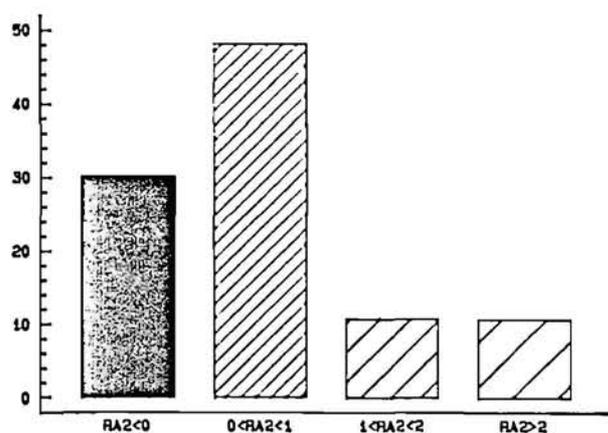
RA8 = FRAIS FI/CA

GRAPHIQUE 2 : DISTRIBUTION DES EFFECTIFS SELON LES VALEURS DES RATIOS (1986)

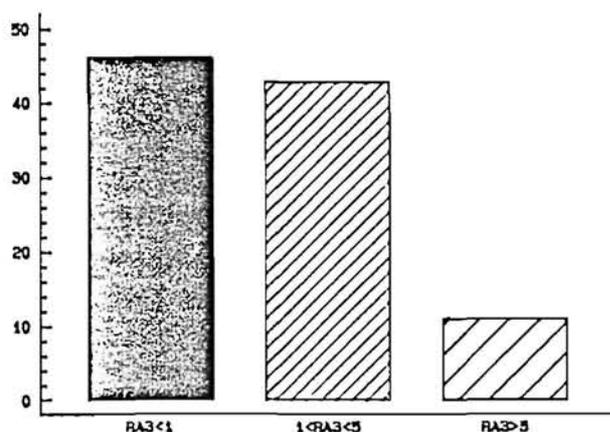
AUTONOMIE FINANCIERE (RA1 = CAPITAUX PROPRES/DETTES+PASSIF EXIGIBLE)



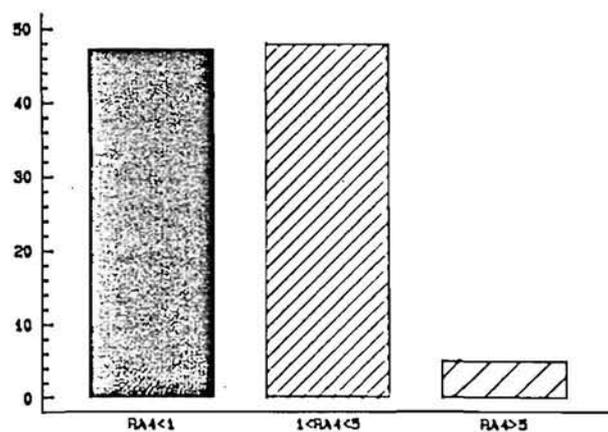
AUTONOMIE FINANCIERE (RA2 = CAPITAUX PROPRES/DETTES)



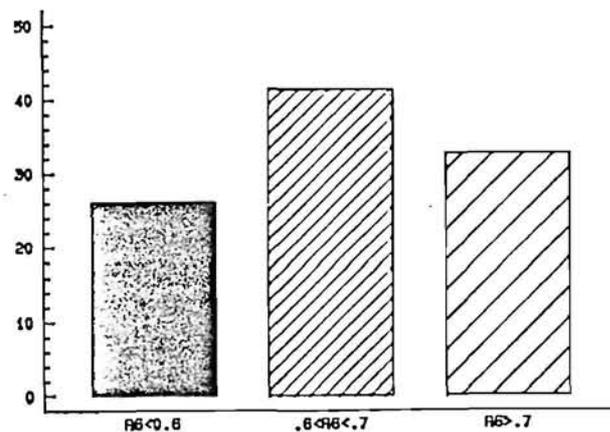
SOLVABILITE IMMEDIATE (RA3)



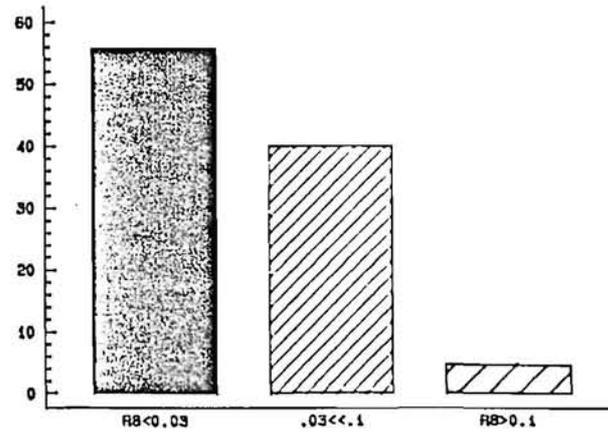
SOLVABILITE A COURT TERME (RA4)



TAUX DE VALEUR AJOUTEE (R6)



ENGAGEMENT FINANCIER (R8)



---

### ENCART N° 3

#### Analyse des correspondances multiples

Pour résumer l'information contenue dans un tableau de données où sont indiquées les valeurs prises par différents caractères quantitatifs (ici les ratios) pour différents individus (ici les entreprises de pêche), une méthode statistique couramment utilisée est l'analyse en composantes principales. D'un point de vue mathématique, cette méthode consiste à effectuer une projection du nuage de points correspondant au tableau sur un espace de dimension plus réduite en maximisant les écarts entre les points projetés pour conserver la meilleure information possible. Cette méthode d'induction se trouve mise en défaut si elle est utilisée directement lorsque les caractères étudiés n'ont pas de relations linéaires entre eux (ce qui est le cas de nos ratios). Il devient alors plus pertinent de séparer les valeurs prises par un caractère suivant différentes classes (modalités) et de constituer un nouveau tableau où l'appartenance d'un individu à une modalité sera codé par un ou zéro. Ce nouveau tableau où un individu ne peut correspondre qu'à une modalité pour chaque caractère est appelé tableau disjonctif complet. L'analyse des correspondances multiples qui essaie de mettre en évidence les relations entre les modalités des différents caractères revient à réaliser une analyse en composantes principales sur le tableau disjonctif complet. Une autre façon de procéder revient à constituer un tableau de contingence entre l'ensemble des modalités : un élément de ce tableau est le nombre d'individus correspondant à la fois à la modalité en ligne et à la modalité en colonne.

Le tableau de contingence ainsi construit à partir d'un tableau disjonctif complet est symétrique et est appelé tableau de Burt. La méthode utilisée pour traiter ce tableau est l'analyse factorielle des correspondances. Sur le plan mathématique, l'analyse en composantes principales repose sur la diagonalisation (extraction des valeurs propres et vecteurs propres) de la matrice de variance-covariance (ou des corrélations) construite à partir du tableau des données. Dans le cas d'un tableau disjonctif complet, celui-ci contient une part d'information redondante : en effet, pour chaque caractère, si un individu a la valeur zéro pour toutes les modalités à l'exception de la dernière, la valeur prise par la dernière modalité est forcément un. Il y a ainsi autant d'information redondante que de caractères : la diagonalisation va faire apparaître autant de valeurs propres nulles que de caractères.

Pour notre étude les trois caractères - ratios RA2 (autonomie financière), RA3 (solvabilité) et RA6 (taux de valeur ajoutée) ont été chacun découpés en deux modalités : RA2E = RA2 ≤ 1 ; RA2 = RA2 > 1 ; RA3A = RA3 < 1 ; RA3B = RA3 > 1 ; RA6A = RA6 ≤ 0,6 ; RA6D = RA6 > 0,6.

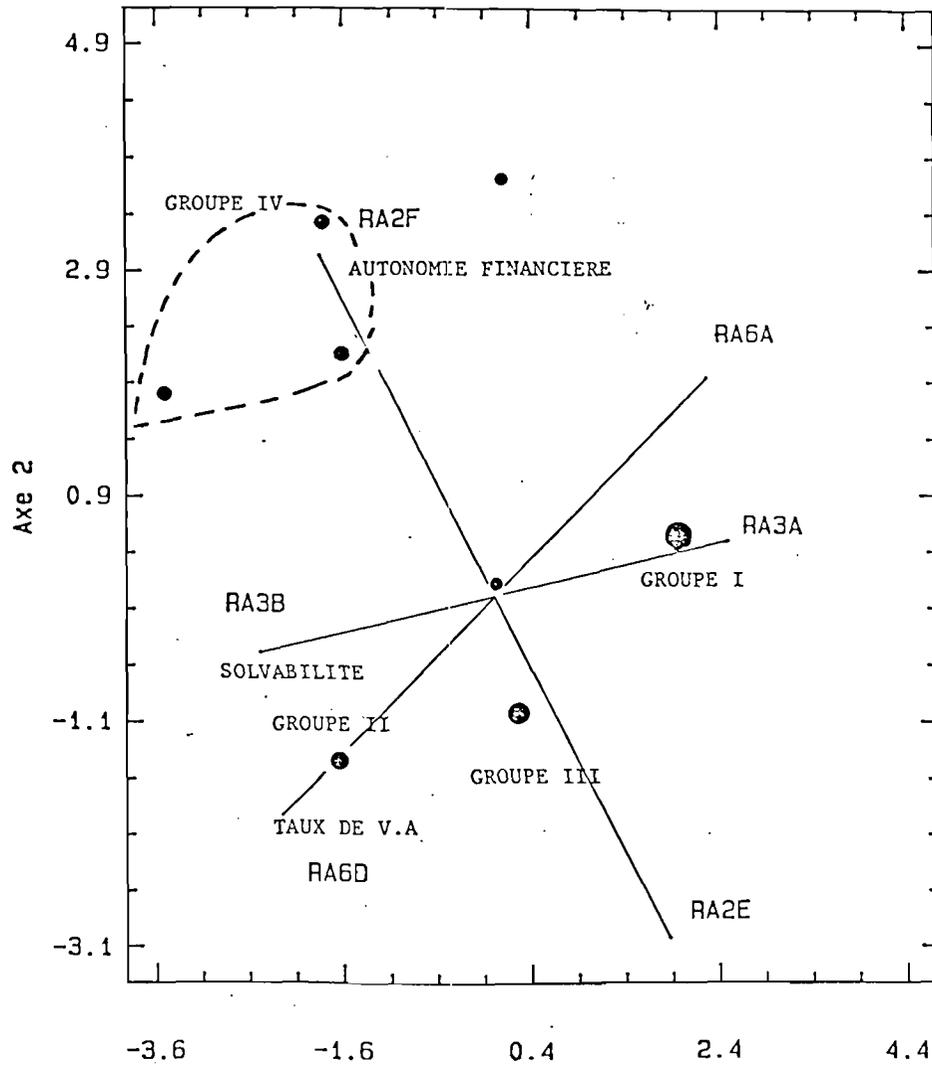
Les limites de taille de tableau pouvant être traitées par le logiciel (statgraphics) nous ont restreint à ne travailler que sur 400 entreprises de pêche soit un tableau de 400 lignes et 6 colonnes. Les trois axes principaux (axes déterminant le sous-espace sur lequel est projeté le nuage de points) correspondant aux trois valeurs propres non nulles (ayant vu précédemment que, pour un tableau disjonctif complet, il y a autant de valeurs propres nulles que de caractères, il n'existe dans notre cas que  $6-3 = 3$  valeurs propres non nulles) expliquent les pourcentages d'inertie suivants : 54,36% , 27,88% , 17,75%. Ainsi les deux premiers axes expliquent à eux seuls 82,24% de l'inertie du nuage.

En d'autres termes, 82,24% de l'information contenue dans le tableau de données sont résumés dans le plan formé par les deux premiers axes principaux d'inertie. La représentation graphique de ce plan (cf graphique n° 3) fait apparaître sur le premier axe l'opposition entre les modalités correspondant à de bonnes valeurs des ratios (RA2F, RA3B et RA6D ayant une coordonnée négative sur l'axe 1) ou à de mauvaises valeurs de ratios (RA2E, RA3A et RA6A ayant une coordonnée positive sur l'axe 1). Le deuxième axe est marqué par l'opposition entre les bonnes et les mauvaises valeurs du ratio d'autonomie financière (RA2). Les résultats ont été synthétisés à l'aide d'une analyse en composante principale sur le tableau disjonctif complet (cf. encart N° 3). Le graphique 3 obtenu sur la base d'un tableau disjonctif complet portant sur quatre cent entreprises et trois ratios laisse apparaître trois groupes distincts, dominants en poids, caractérisés par :

- Groupe I : pas de solvabilité, pas d'autonomie financière et faible taux de valeur ajoutée.
- Groupe II : bon taux de valeur ajoutée mais pas d'autonomie financière malgré une solvabilité moyenne.
- Groupe III : autonomie financière défavorable, solvabilité insignifiante et taux de valeur ajoutée moyen.

Ces trois groupes représentent près de 80% de l'échantillon. Un dernier ensemble (Groupe IV) de faible taille (13%) réunit les unités aux indicateurs financiers et économiques plutôt favorables. Le reste de l'échantillon ne permet pas de dégager un archétype dominant au sens des trois ratios.

---



GRAPHIQUE 3 : PROJECTION SUR LE PLAN PRINCIPAL 1-2

En conclusion de cette analyse conduite en termes de ratios, on peut proposer une interprétation des caractères dominants en rappelant au préalable que les résultats seront à recadrer par rapport aux caractéristiques financières propres au secteur ou en référence à d'autres composantes de celui-ci (par exemple les flottilles industrielles). Le secteur semble enclin à une dépendance et à un endettement importants. Cette situation se comprend d'autant mieux si on tient compte des spécificités des aides accordées (subventions directes et bonifications) qui peuvent agir comme incitateur à l'investissement. Cet encadrement financier, justifie certainement un comportement particulier de la part des investisseurs qui intègrent implicitement dans le mode de gestion la perpétuation des aides. Le jugement que l'on énonce, si on tient compte d'une analyse traditionnelle des ratios, perd forcément de sa signification dès lors que l'on prend en compte les règles d'intervention qui viennent corriger les indicateurs obtenus.

Sans référence à l'environnement financier spécifique, le secteur apparaît fragile, puisque l'autonomie financière y est rare, la solvabilité immédiate plutôt absente et la charge d'intérêt financier non négligeable. Rappelons ici les 29 % d'unités qui réunissent ces trois caractères.

## II.2. Les dynamiques en oeuvre entre 1983 et 1986

Construites sur la base d'un fichier des entreprises présentes sur toute la période, cette analyse des évolutions va nous permettre également de corriger les effets propres à l'année 1986 jusqu'ici utilisée comme seule base de traitement. Les résultats seront donnés en référence aux métiers de façon à décomposer dans un premier temps les évolutions globales moyennes. La faible taille de l'échantillon pour chaque année ne nous permet plus de tester correctement, par l'analyse de variance, l'égalité des valeurs moyennes des résultats réalisés par les différents métiers. Seule l'évolution sur les quatre années de la position respective des métiers, à différents niveaux des postes comptables nous intéressera. Pour cette raison les graphiques présentés en annexe 4 ont été réalisés à partir des valeurs en francs courants. Lorsque l'on examinera la valeur d'un poste pris globalement, on indiquera son évolution en francs constants de 1986 résultant d'une déflation par l'indice du PIB.

Les adhérents en copropriété ainsi que quelques unités non classées en référence à un métier précis ont été exclus. Le nombre de copropriétés ayant varié d'une année à l'autre, la taille des échantillons diffère légèrement entre 1983, 1984, 1985 et 1986 (289, 290, 288, 280).

Entre 1983 et 1986, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 25 % en francs courants et de 9 % en francs constants pour l'ensemble de l'échantillon. Cette croissance a été plus forte pour les métiers qui réalisent les meilleurs chiffres d'affaires. Ceci a pour effet un accroissement de l'écart entre les métiers les plus performants (codes 1, 2, 5) et les métiers les moins performants (codes 7,8,9) (Annexe 4, graphique 19). Dans le même temps, la valeur ajoutée s'accroît de 36,8% en francs courants et de 19 % en francs constants (Annexe 4, graphique 21). Cette croissance plus forte est expliquée par une baisse significative en 1986 des consommations externes, imputable essentiellement à la diminution du prix du gas-oil. Gros consommateurs de carburant, les chalutiers tireront avantage plus que les autres de cette réduction de charge (Annexe 4, graphique 20). La rupture entre les métiers codés 1, 2 et 5 et les 7, 8, 9 est donc encore plus nette au regard de la valeur ajoutée. Sur la période, jusqu'au niveau comptable de l'excédent brut d'exploitation (Annexe 4, graphique 23), la position relative des différents métiers reste inchangée. L'année 1986 est marquée par une augmentation de la rentabilité des métiers les plus performants (valeur ajoutée/chiffre d'affaires) et une augmentation de l'écart entre métiers (Annexe 4, graphique 22). Les métiers 7, 8 et 9 ont une forte homogénéité, leurs résultats sont restés stagnants sur les quatre années. Cette évolution vers une différenciation très nette entre deux groupes de métier, l'un améliorant ses résultats, l'autre stagnant a pour conséquence un changement important dans la hiérarchie des métiers au niveau des résultats d'exploitation, résultats courants, résultats nets à partir de 1985 (annexe 4 graphiques 24, 25 et 27). Ceci est accentué en 1986 par un comportement particulier des chalutiers pélagiques qui ont augmenté considérablement leurs amortissements et bénéficient de résultats exceptionnels très élevés dûs en particulier à des plus values sur cession d'actifs. L'examen de ces quatre années de résultats montre qu'il est difficile étant donnée la durée des amortissements de juger sur une si courte période de la dynamique financière des entreprises.

### -Evolution de la rentabilité financière des entreprises de pêche

La rentabilité financière des entreprises peut s'apprécier de deux manières : par le taux de rendement des capitaux propres d'une part, ou par le taux de rendement des capitaux permanents. Le premier permet de mesurer le bénéfice obtenu sur les fonds apportés par le ou les propriétaires des navires. Le second permet d'apprécier la rentabilité des capitaux engagés à long terme dans l'entreprise. En l'absence de données sur le taux réel d'imposition des entreprises de pêche, les taux de rentabilité ont été appréciés à partir du bénéfice net avant impôt.

Le tableau 8 montre l'évolution comparée du taux de rentabilité des capitaux propres et de la part des capitaux propres dans les immobilisations totales des entreprises de pêche. Le taux de rentabilité des capitaux propres s'accroît régulièrement entre 1983 et 1986, ce qui signifie que les entreprises peuvent en principe trouver de nouveaux capitaux à l'extérieur pour financer leur croissance. En réalité, cet accroissement du taux de rentabilité des capitaux propres correspond à une réduction de la part des capitaux propres dans les immobilisations totales : l'amélioration de la rentabilité des capitaux propres est sans doute la conséquence d'un niveau de risque financier croissant (voir chapitre suivant). L'impact du niveau plus ou moins élevé de risque financier diffère selon que l'entreprise considérée a récemment investi ou non.

	1983	1984	1985	1986
Taux de rentabilité des cap. propres	0.258	0.274	0.306	0.450
Cap. propres/Immo. nettes	0.192	0.156	0.117	0.108
Taux de rentabilité des cap. perm.	0.121	0.108	0.174	0.154

**TABLEAU 8 : RENTABILITE FINANCIERE DES NAVIRES ARTISANS.**

Le taux de rentabilité des capitaux permanents, qui inclue la rémunération des capitaux extérieurs sous la forme des charges d'intérêt des emprunts à moyen et long terme, reste relativement stable sur les quatre années considérées. Il est vraisemblable que la valeur de ce ratio après imposition des bénéfices demeure en dessous du taux du marché financier (référence habituelle). En d'autres termes, cela signifie qu'en l'absence de bonification des prêts et des primes d'équipement, les entreprises de pêche ne sont pas, en moyenne, en mesure d'attirer les capitaux extérieurs.

Une analyse plus détaillée des taux de rentabilité financière fait apparaître une relative homogénéité des entreprises de pêche artisanale au cours de la période (tableau 9). Environ un tiers d'entre elles ont un taux de rentabilité des capitaux propres négatifs, alors que près de la moitié ont un taux compris entre 0 et 0,5. La répartition est sensiblement identique au regard du taux de rentabilité des capitaux permanents, pour lesquels on note une sensible diminution de la part des entreprises ayant une rentabilité négative.

Le croisement de ces données avec les données d'investissement fait apparaître une certaine "rationalité" du comportement des entreprises de pêche artisanale, bien que les résultats ne reposent que sur trois années d'évolution des investissements. Le tableau 10 montre en effet que les entreprises qui investissent sont pour plus de la moitié des entreprises dont la rentabilité des capitaux propres était positive à l'issue de l'exercice précédent. Il faut noter que le nombre d'entreprises investissant alors que ce taux était négatif reste faible (au plus 18% de l'effectif), compte-tenu des impératifs d'investissement rencontrés par certains bateaux au cours d'une année (remotorisation par suite de panne, changement de certains appareils...).

La rentabilité financière des entreprises est conditionnée par leur rentabilité économique nette. Cette dernière mesure la performance de l'entreprise et son aptitude à attirer de nouveaux moyens de financement et à se développer. Elle est mesurée en rapportant le résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers) au capital investi. Ce ratio diminue de façon régulière sur toute la période considérée mais la proportion d'entreprises ayant une rentabilité économique négative ou nulle tend à se réduire (cf tableau 11).

Année	1983	1984	1985	1986
RCPO $\leq 0$	35.4	31.1	30.6	28.3
0 < RCPO $\leq 0.5$	47.7	46.7	49.5	46.4
RCPO > 0.5	16.9	22.2	19.9	25.3
Année	1983	1984	1985	1986
RCPE $\leq 0$	30.9	26.9	27	21.6
0 < RCPE $\leq 0.5$	51.8	55.6	51.6	53.6
RCPE > 0.5	17.3	17.5	21.4	24.8

**TABLEAU 9 : REPARTITION DES ENTREPRISES DE PECHE ARTISANALE SELON LEUR TAUX DE RENTABILITE FINANCIERE (en %)**

RCPO : RENTABILITE DES CAPITAUX PROPRES

RCPE : RENTABILITE DES CAPITAUX PERMANENTS

TAUX DE RENTABILITE DES CAPITAUX PROPRES	INVESTISSEMENT ANNUEL $\leq 0$			INVESTISSEMENT ANNUEL > 0		
	1984/1983	1985/1984	1986/1985	1984/1983	1985/1984	1986/1985
Années						
RCPO $\leq 0$	5.3	22.6	12.9	30.2	8.6	17.5
RCPO > 0	10.6	44.3	26.9	53.9	24.5	42.7

**TABLEAU 10 : PROPORTION D'ENTREPRISES INVESTISSANT EN FONCTION DE LA RENTABILITE FINANCIERE DE L'ANNEE PRECEDENTE**

	1983	1984	1985	1986
RENTABILITE ECONOMIQUE MOYENNE	0.359	0.281	0.187	0.197
REPARTITION SELON LA R.E.M.:				
REM $\leq 0$	16.3	19.9	13.3	12.6
0 < REM $\leq 1$	69.7	64.2	70.4	67.2
REM > 1	14.0	15.9	16.3	20.1
TOTAL	100	100	100	100

**TABLEAU 11 : RENTABILITE ECONOMIQUE DES ENTREPRISES**

REM : RENTABILITE ECONOMIQUE MOYENNE

### -Evolution du risque financier des entreprises de pêche

Le risque financier des entreprises découle du niveau et de l'utilisation de l'endettement. Il est lié étroitement à la structure financière des entreprises, c'est-à-dire à la structure du passif du bilan. Ce risque s'accroît avec l'endettement. La décision d'investissement découle des modes de financement, c'est-à-dire de la capacité de l'entreprise à accéder aux diverses sources de capitaux (capitaux propres, emprunts et subventions essentiellement au niveau des entreprises de pêche artisanale).

Les variables permettant d'apprécier le niveau du risque financier sont nombreuses. Les données disponibles sur les années 1983 à 1986 ont permis d'analyser :

- la solvabilité immédiate et à court terme des entreprises
- l'autonomie financière à moyen et long terme
- la durée du crédit fournisseur et le découvert bancaire autorisé

L'examen de ces variables est rapproché de deux indicateurs issus des comptes d'exploitation des entreprises, l'indicateur d'exploitation (VA/CA) et celui d'engagement financier (Frais Fi/CA). L'évolution globale de ces différentes variables est montrée dans le tableau suivant.

	1983	1984	1985	1986
<u>AUTONOMIE FINANCIERE</u>				
Capit. propres/Dettes MLT	0.958	1.521	1.120	1.097
Capit. propres/Dettes + Passif	0.416	0.377	0.330	0.309
<u>SOLVABILITE DES ENTREPRISES</u>				
Immédiate	0.770	1.304	1.373	1.433
A court terme	1.034	1.573	1.614	1.745
TAUX DE VALEUR AJOUTEE	0.539	0.538	0.557	0.643
DECOUVERT BANCAIRE (1)	0.080	0.024	0.032	0.041
ENGAGEMENT FINANCIER (2)	0.027	0.027	0.025	0.027

TABLEAU 12 : EVOLUTION DES RATIOS MOYENS DE RISQUE FINANCIER DE 1983 A 1986

(1) DECOUVERT AUTORISE/ACHATS

(2) FRAIS FINANCIERS/CHIFFRE D'AFFAIRES

L'interprétation de ces évolutions brutes doit être réalisée avec prudence car elles masquent une assez grande diversité entre les navires. Il faut néanmoins souligner :

- l'accroissement du passif exigible et la détérioration progressive de l'autonomie financière, qui correspond effectivement à un affaiblissement de la part des capitaux propres par rapport à l'ensemble des capitaux utilisés. Ce phénomène est particulièrement marquant sur l'échantillon de bateaux considéré puisque peu d'entre eux ont procédé à un remplacement de l'unité de pêche.

- la stagnation de la solvabilité immédiate et l'amélioration progressive de la solvabilité à court terme ; ce phénomène en particulier masque l'importance du nombre d'entreprises ayant une solvabilité à court terme et immédiate nulles.

- l'accroissement de 1984 à 1986 du délai moyen de paiement des fournisseurs s'accompagne d'un accroissement du taux de découvert bancaire par rapport aux achats.

- la part des frais financiers dans le chiffre d'affaires reste stable mais très proche de la limite supérieure de 3%.

La répartition des entreprises selon l'importance des différents ratios utilisés fait apparaître globalement une légère amélioration des conditions d'activité des entreprises de pêche. Le tableau 13 montre l'évolution des ratios de solvabilité immédiate et à court terme entre 1983 et 1986. Le pourcentage d'entreprises de pêche n'ayant pas de solvabilité à court terme ou immédiate reste important en 1986 (respectivement 58 et 45%) mais apparaît en nette diminution par rapport à 1983 (75 et 65%).

ANNEE	1983	1984	1985	1986
<u>SOLVABILITE IMMEDIATE (SI)</u>				
SI ≤ 1	55.2	51.7	49.5	45.2
1 < SI ≤ 5	43.7	43.5	45.5	49.3
SI > 5	1.1	4.8	5.0	5.5
<u>SOLVABILITE A COURT TERME (SCT)</u>				
SCT ≤ 1	74.5	64.9	60.5	57.9
1 < SCT ≤ 5	24.2	30.8	34.9	37.3
SCT > 5	1.3	4.3	4.6	4.8

TABLEAU 13 : REPARTITION DES NAVIRES SELON LEUR SOLVABILITE  
(en %)

En ce qui concerne l'autonomie financière, entre 1983 et 1986 se produit une très légère diminution de la proportion de navires n'ayant aucune autonomie financière (soit parce que les capitaux propres sont négatifs ou nuls, soit parce que le ratio est inférieur à 1) alors que les navires ayant une faible autonomie financière sont en proportion plus nombreux (tableau 14). En revanche, l'investissement supplémentaire d'une année sur l'autre apparaît bien lié à l'importance des frais financiers dans le chiffre d'affaires. Au plus un quart des navires réalisent un investissement supplémentaire lorsque leur taux d'engagement financier est déjà supérieur à 3% (cf tableau 15).

Le nombre de navires ayant un taux de valeur ajoutée (VA/CA) inférieur à 0,6 en 1986 est en nette diminution. Cette évolution est liée à la fois à la diminution du coût des consommations intermédiaires (elle même liée à la diminution du coût de gas-oil - 1/3 des achats) et à l'accroissement modéré du chiffre d'affaires. L'évolution de l'indicateur financier est plus délicate à analyser. La situation de chacune des entreprises dépend de son volume de chiffre d'affaires et également du niveau des taux d'intérêt en vigueur lors de l'investissement. Ceux-ci ont largement varié sur la période considérée.

RATIOS	1983	1984	1985	1986	NOTES
<u>RA1 : CAP. PROP./DETTES+PASSIF</u>					
RA1 $\leq$ 0	33.5	35.0	33.0	29.2	Capitaux propres $\leq$ 0
0 < RA1 $\leq$ 1	55.8	53.8	54.7	54.9	Pas d'autonomie
1 < RA1 $\leq$ 2	7.8	7.4	8.1	9.4	Faible autonomie
RA1 > 2	2.9	3.8	4.2	6.5	Bonne autonomie
<u>RA2 : CAPITAUX PROPRES/EMPRUNTS</u>					
RA2 $\leq$ 0	33.0	35.0	33.0	29.1	Capitaux propres $\leq$ 0
0 < RA2 $\leq$ 1	46.0	45.8	42.1	43.2	Pas d'autonomie
1 < RA2 $\leq$ 2	8.3	9.1	11.6	14.4	faible autonomie
RA2 > 2	12.7	10.1	13.3	13.3	Bonne autonomie
<u>RA6 : VAL.AJOUTEE/CHIF. AFFAIRES</u>					
RA6 $\leq$ 0.6	71.5	75.5	67.5	28.7	
0.6 < RA6 $\leq$ 0.7	27.2	23.2	26.2	42.0	
RA6 > 0.7	1.3	1.3	6.3	29.3	Fort taux de VA
<u>RA8 : FRAIS FIN./CHIF. AFFAIRES</u>					
RA8 $\leq$ 0.03	64.7	64.2	70.1	66.9	Taux "normal"
0.03 < RA8 $\leq$ 0.1	33.6	34.8	27.9	30.4	
RA8 > 0.1	1.7	1.0	1.0	2.7	

TABLEAU 14 : EVOLUTION DE LA REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LA VALEUR DES RATIOS FINANCIERS

TAUX D'ENGAGEMENT FINANCIER	INVESTISSEMENT ANNUEL $\leq$ 0			INVESTISSEMENT ANNUEL > 0		
	1984/1983	1985/1984	1986/1985	1984/1983	1985/1984	1986/1985
Années						
RA8 $\leq$ 0.03	5.3	45.0	25.1	59.3	25.2	41.9
RA8 > 0.03	10.6	21.5	12.4	24.8	8.3	20.6

TABLEAU 15 : PROPORTION D'ENTREPRISES INVESTISSANT EN FONCTION DU TAUX D'ENGAGEMENT FINANCIER DE L'ANNEE PRECEDENTE

L'ensemble des évolutions montre que pour une importante partie de l'échantillon considéré, le renouvellement total ou partiel des immobilisations est problématique en terme de niveau de risque financier. Entre 1983 et 1986, la proportion de navires de l'échantillon n'ayant pas d'autonomie financière et pas de solvabilité immédiate et présentant de plus un taux d'engagement financier supérieur à 3% du chiffre d'affaires est passé de 25,5% à 44,2% (les tableaux de croisement des différents ratios sont donnés en annexe 3). Ce phénomène est d'autant plus important pour l'avenir de la pêche artisanale que les années 1985 et 1986 ont vu diminuer le coût de l'approvisionnement en gas-oil et les taux d'intérêt, alors que le taux d'accroissement relatif du chiffre d'affaires s'est maintenu autour de 3,4% /an sur la période considérée (en francs constants calculés sur la base de l'indice des prix de gros du poisson du marché de Rungis présenté en annexe).

L'analyse de l'évolution du risque financier de 1983 à 1986 montre que l'année 1986 ne présente pas à proprement parlé des caractéristiques exceptionnelles au regard des ratios d'endettement. En terme de résultats d'exploitation, 1986 semble par contre être une "bonne" année, ce qui rend difficile l'exploitation des comptes de résultat. La comparaison des ratios obtenus à partir de l'échantillon présent entre 1983 et 1986 avec ceux issus de l'échantillon bâti sur la seule année 1986 montre deux phénomènes :

- le taux d'endettement à moyen et long terme est moins élevé pour l'échantillon commun, indiquant que la plupart des navires entrés en 1986 dans les groupements de gestion faisait l'objet soit d'une construction, soit d'un achat d'occasion ;
- le taux de valeur ajoutée de l'échantillon de 1986 est plus important, témoignant globalement d'une meilleure efficacité de ces navires.

### **II.3. Les relations monétaires entre producteurs, fournisseurs et clients : évolution des flux.**

L'approche des relations et des comportements des entreprises de pêche artisanale vis à vis de leurs fournisseurs et de leurs clients est essentielle si on veut saisir d'éventuelles spécificités liées peut être à une structure sectorielle particulière. Ainsi le nombre de fournisseurs, leur statut juridique (coopérative ou autre), le nombre de clients, leur rôle et leur positionnement dans les différentes filières (transformateurs, grossistes, détaillants...) sont autant d'indices explicatifs de certaines pratiques commerciales, de certains comportements.

S'agissant de ce document, nous limiterons notre apport à une analyse conduite à partir de quelques ratios indicateurs des délais de paiement, d'encaissement ou de taux de découvert.

Les commentaires qui vont suivre devraient s'intégrer par la suite à une analyse plus détaillée des acteurs, de leur mode d'organisation juridique commercial et social et des modalités d'adaptation existantes (négociation des découverts autorisés, souplesse dans les délais de paiement...). Ceci ne pourra être réalisé que dans un cadre d'enquête spécifique appliquée à une ou des zones de production préalablement choisies. Les ratios que nous allons commenter ici concernent :

- le délai d'encaissement correspondant au délai moyen de paiement des clients de l'entreprise de pêche (mareyeurs, transformateurs, détaillants...)
- le délai de paiement, qui indique à combien de jours l'entreprise paie ses fournisseurs ;
- le taux de découvert, rapport du découvert bancaire sur les achats, renseigne sur la part des achats financés par des emprunts à très court terme ;
- l'endettement social et fiscal donne une indication sur d'éventuels retards de paiement des charges sociales ou taxes diverses dues aux administrations.

L'ensemble de ces données relatives soit à la vitesse de circulation des échanges monétaires soit aux volumes des flux, sont récapitulées pour les quatre années dans le tableau 16. Entre 1983 et 1986 l'accroissement du taux de découvert bancaire est important et il se fait parallèlement à une augmentation des délais de paiement fournisseurs.

	1983	1984	1985	1986
TAUX DE DECOUVERT	0.008	0.024	0.032	0.041
DELAIS D'ENCAISSEMENT	4.01	5.48	5.06	5.10
DELAIS DE PAIEMENT	41.03	40.73	41.08	51.56
ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL	0.589	0.665	0.581	0.577

TABEAU 16 :EVOLUTION DES RATIOS DE FLUX MONETAIRES A COURT TERME DE 1983 A 1986

Les délais d'encaissement varient peu, essentiellement en raison de l'existence des criées. Sur l'échantillon considéré, il est probable que la majorité des navires mettent en marché leur production par l'intermédiaire des criées. Celles-ci effectuent la facturation auprès des entreprises de mareyage et créditent les entreprises de pêche en fin de semaine (d'où l'existence d'un délai moyen de 5 jours). De la même façon, l'endettement social et fiscal reste globalement stable, ce qui indique que les retards enregistrés lors du paiement de ces taxes ne varient que très marginalement au cours de la période. En moyenne, ce poste de dettes fiscales et sociales représente 60% du montant des charges sociales ce qui comparé à d'autres secteurs ne représente rien d'exceptionnel.

Pour l'année 1986 la décomposition de ces ratios selon leur valeur (cf tableau 17) fait apparaître que 63% des entreprises de pêche artisanale ont des délais de paiement de leurs achats supérieurs à 28 jours, 27% ayant des délais supérieurs à deux mois. On retrouve une répartition analogue concernant le taux de découvert bancaire : 26% des navires n'ont pas de découvert; 80% de l'échantillon présente, un découvert bancaire supérieur à 2,5% de leurs achats. Au total, ce sont 25% des entreprises artisanales qui ont à la fois un taux de découvert supérieur à 2,5% et des délais de paiement supérieurs à deux mois.

DELAIS D'ENCAISSEMENT (DE)		DELAIS DE PAIEMENT (DP)		DECOUVERT BANCAIRE (DB)	
DE < 1 Semaine	62.6	DP < 1 Mois	36.9	DB = 0	26.2
DE > 1 Semaine	37.4	DP > 1 Mois	63.1	0 < DB ≤ 0.024	46.0
		DP > 2 Mois	27.2	DB > 0.024	27.8

TABEAU 17 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON 1986 PAR CLASSE DE FLUX MONETAIRES

La décomposition des ratios de délais d'encaissement fait apparaître en 1986 qu'environ 63% des navires sont payés en fin de semaine. Parmi les navires payés au-delà d'une semaine, on ne fait pas apparaître une nette décomposition selon les métiers, mais on note la prédominance dans ce groupe des entreprises pratiquant le chalutage mixte (58%).

Au regard de l'ensemble de ces indicateurs il est impossible de dissocier tel ou tel type d'entreprise notamment en référence à des caractéristiques d'âge, de taille ou de puissance.

## CONCLUSION

Les premières analyses menées sur les données du CGPA font apparaître plusieurs points importants :

- les seuls éléments comptables ne permettent pas de réaliser un ordonnancement des entreprises de pêche artisanale qui corresponde à une classification à partir de caractéristiques techniques. L'utilisation de ratios liés à la situation financière (solvabilité et autonomie financière) et au taux de valeur ajoutée autorise néanmoins l'identification de quatre groupes d'importance inégale dont un seul est constitué de navires présentant des indicateurs économiques et financiers favorables (13% seulement de l'échantillon de 1986). Une ébauche de classification peut être faite à partir des métiers pratiqués (engins x zones). Cette classification fait apparaître que les métiers de chalutage (hauturier et pélagique) sont les plus performants en terme de chiffre d'affaires. Les petits métiers et les métiers polyvalents sont au contraire ceux qui réalisent le plus fort taux de valeur ajoutée. Ce dernier varie différemment selon le niveau de chiffre d'affaires considéré.

- la détérioration progressive des paramètres de rentabilité financière des entreprises de pêche les place en situation délicate dès lors qu'il s'agit de trouver à l'extérieur des capitaux nécessaires à un renouvellement des investissements. Cette situation justifie le recours aux aides à l'investissement mais semble bien en être également une conséquence. Pourtant sur la période considérée, les comportements d'investissements paraissent concordants avec les paramètres d'endettement et de rentabilité des capitaux propres. Parallèlement, l'évolution des variables d'endettement montre l'accroissement du passif exigible et la détérioration progressive de l'autonomie financière des entreprises (affaiblissement des capitaux propres par rapport aux capitaux permanents). Par ailleurs les conditions de solvabilité, immédiate et à court terme, s'améliorent progressivement.

- Les flux monétaires entre les entreprises de pêche et leur environnement (fournisseurs, acheteurs, banques) confirment l'évolution de la solvabilité. Alors que les délais d'encaissement ne varient pratiquement pas de 1983 à 1986 (la plupart des navires sont payés en fin de semaine), l'allongement des délais de paiement des fournisseurs et l'accroissement du taux de découvert bancaire accroissent la dépendance du producteur à l'égard de sa banque et en théorie les risques financiers à très court terme.

Ces résultats indiquent que l'attention des pouvoirs publics et du Crédit Maritime Mutuel devrait se porter sur la situation financière des entreprises candidates à l'investissement. Dans l'hypothèse d'un recours à l'aménagement des pêcheries artisanales (licences, quotas...) la volonté de régulation de l'effort de pêche pourrait s'appuyer sur les critères économiques et financiers abordés dans ce document. Les niveaux d'endettement atteints limitent dans bien des cas la possibilité d'un renouvellement des capacités de production. Il semble donc que l'intervention des collectivités (régionales, nationales, européennes) à travers l'octroi de subventions constitue un des outils de régulation du système de production artisanale.

L'évolution de l'endettement de l'ensemble du secteur sera analysée par la suite sur une période plus longue, en fonction de l'origine et de la qualité des emprunts contractés. L'absence d'une typologie marquée en matière d'endettement permettra de mener cette analyse à un niveau global, en suivant par exemple, les niveaux de subventions et d'emprunts à l'échelle des principales régions maritimes.

A plus long terme il est important de savoir si la mise en place progressive d'un mode d'imposition différent (déclaration fiscale au réel) correspond à l'amorce d'une réforme des interventions qui intégrerait l'analyse des unités de pêche en référence aux indicateurs de gestion d'entreprise traditionnels. Va-t-il y avoir en quelque sorte à échéance plus ou moins proche une banalisation de l'encadrement du secteur conduite à travers une révision du crédit et une refonte des règles de subvention? La mise au premier plan de la notion d'entreprise, préconisée par un pouvoir souvent supra-national (C.E.E) dans des secteurs jusqu'ici protégés de cette approche peut elle concerner le secteur des pêches?

**BIBLIOGRAPHIE**

- ANIA, CACEPA, 1983 ."Diagnostic sectoriel de l'armement hauturier". Document interne UAPF, 65 pp.
- ANONYME, 1986. Le plan comptable général. La Revue Fiduciaire, Publications Fiduciaires Ed.
- BENZECRI J.P., BENZECRI F., 1986. "Pratique de l'analyse de données en économie". DUNOD Ed.
- MEURIOT E., 1985. "La flotte de pêche française. 1945-1983.". IFREMER. Coll. Ressources de la mer.
- MEURIOT E., GILLY B., 1986. "Prix moyen mensuel des espèces démersales en France et à Boulogne sur Mer. Analyse économétrique de la période 1974-1983". IFREMER, Doc. de travail 86/12, 71pp.
- PEYRARD J.,1986. "Analyse financière des sociétés et groupes". Coll. Vuibert Gestion. Vuibert Ed.
- SICARD C., 1987. "Pratique de la stratégie d'entreprise. Concepts opérationnels et procédures de succès". Hommes et Techniques Ed.



ANNEXE 1

## ANNEXE 1

### ESTIMATION ECONOMETRIQUE DE LA LIAISON ENTRE LE TAUX DE VALEUR AJOUTEE ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'objectif de la modélisation est d'estimer le lien entre le taux de valeur ajoutée (VA/CA) et le chiffre d'affaires (CA) pour étudier la réaction du taux de valeur ajoutée à une augmentation du chiffre d'affaires et notamment de mesurer si (VA/CA) augmente plus ou moins vite que (CA). Ceci nous amène donc à nous intéresser au taux de croissance du taux de valeur ajoutée par rapport à une variation du chiffre d'affaires, c'est à dire à l'élasticité (rapport des taux de croissances entre deux grandeurs) de (VA/CA) par rapport à (CA). Nous allons tester le modèle :

$$\frac{VA}{CA} = c CA^d \quad (1)$$

avec c et d constantes.

ce qui s'écrit sous forme linéaire :

$$\ln(VA) = \ln(c) + (d + 1) \ln(CA) \quad (2)$$

soit :

$$\ln(VA) = a + b \ln(CA) \quad (3)$$

avec a et b constantes à déterminer

Dans le modèle (1) le coefficient d est l'élasticité du taux de valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaires. Dans le modèle (3) le coefficient b est l'élasticité de la valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaires (le rapport des taux de croissances étant égal au rapport des dérivées de logarithmes). L'estimation du modèle (3) va être effectuée à partir des données obtenues sur 619 entreprises de pêche sur l'année 1986. L'étude des courbes de concentration du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée (voir pages suivantes) laisse apparaître une grande disparité entre les diverses entreprises de pêche puisque la moitié de celles-ci réalisent un tiers du chiffre d'affaires et que les trois quarts des entreprises font la moitié du chiffre d'affaires. L'évolution des courbes de concentration étant différente, nous allons utiliser des échantillons définies à partir de celle du chiffre d'affaires pour étudier la réaction du taux de valeur ajoutée à ce dernier en séparant les entreprises suivant qu'elles appartiennent au premier quart des entreprises réalisant les chiffres d'affaires les moins importants, à la première moitié... Ainsi les deux premières régressions seront effectuées en séparant les entreprises suivant le premier quartile : estimation sur l'échantillon représentant le premier quart des entreprises qui réalisent les plus petits chiffres d'affaires (inférieurs à 1,13 millions de francs) et estimation sur l'échantillon représentant les trois quarts des entreprises restant. Nous testerons la significativité du coefficient b par rapport à 1. Si b est significativement supérieur à 1, alors d est significativement supérieur à 0 et donc d'après (1) le taux de valeur ajoutée s'améliore lorsque le chiffre d'affaires augmente. De façon plus directe, le coefficient b étant l'élasticité de la valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaires, si b est supérieur à 1 alors la valeur ajoutée croît plus vite que le chiffre d'affaires. Si au contraire b est significativement inférieur à 1 alors d est significativement inférieur à 0 et donc le taux de valeur ajoutée diminue lorsque le chiffre d'affaires s'accroît. Enfin, si le coefficient b n'est pas significativement différent de 1 alors d'après (1) le taux de valeur ajoutée peut être considéré comme constant.

Les tests économétriques en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires donnent les résultats suivants :

Quartile Estimation

---

CA < CA(Q1) (I)  $\ln(VA) = -2.92 + 1.189 \ln(CA)$   
 CA < 1,13 MF (0.62) (0.04)

R2 = 0.8 ; n = 154

soit  $\frac{VA}{CA} = 0.053 CA^{0.189}$

---

CA >= CA(Q1) (II)  $\ln(VA) = -0.306 + 0.947 \ln(CA)$   
 CA >= 1,13 MF (0.17) (0.015)

R2 = 0.894 ; n = 465

---

CA < CA(Q2) (III)  $\ln(VA) = -1.716 + 1.09 \ln(CA)$   
 CA < 1,8 MF (0.33) (0.02)

R2 = 0.86 ; n = 305

---

CA >= CA(Q2) (IV)  $\ln(VA) = -0.505 + 1.002 \ln(CA)$   
 CA >= 1,8 MF (0.38) (0.025)

R2 = 0.827 ; n = 314

---

CA < CA(Q3) (V)  $\ln(VA) = -0.77 + 1.02 \ln(CA)$   
 CA < 2,64 MF (0.22) (0.016)

R2 = 0.897 ; n = 464

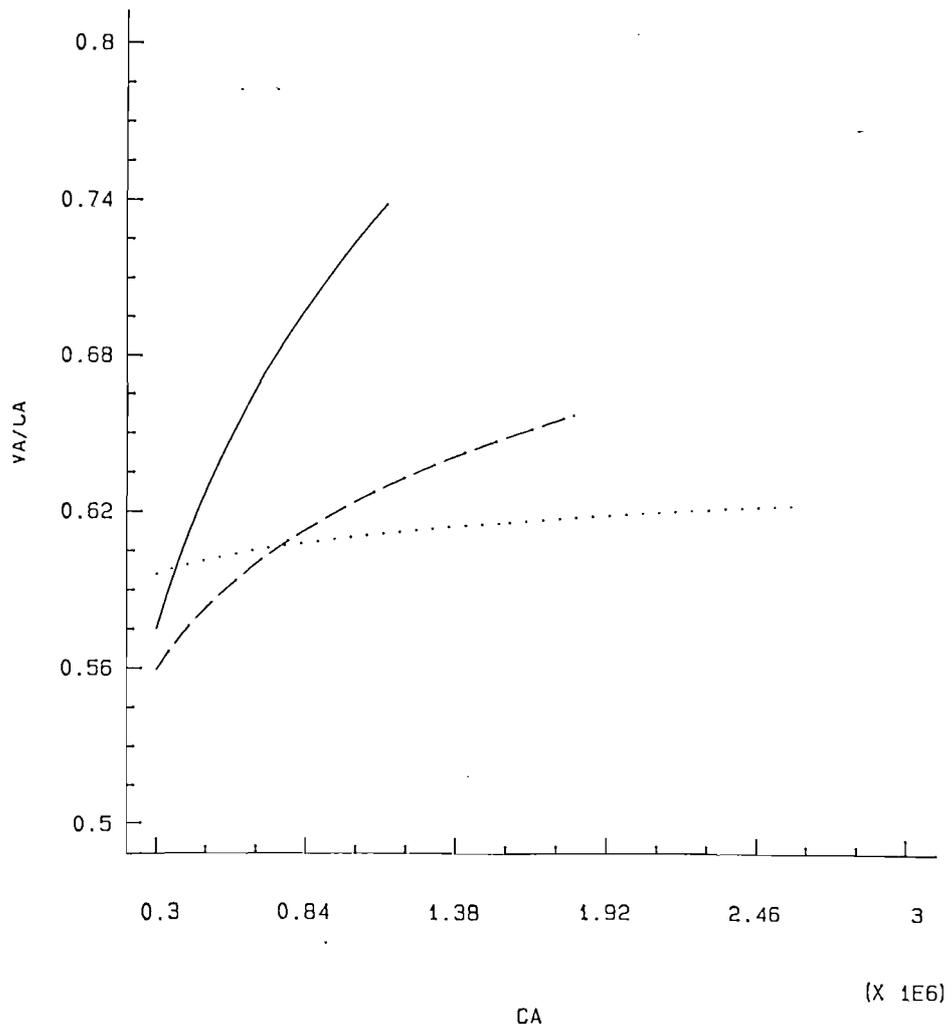
---

CA >= CA(Q3) (VI)  $\ln(VA) = -0.05 + 0.963 \ln(CA)$   
 CA >= 2,64 MF (0.77) (0.05)

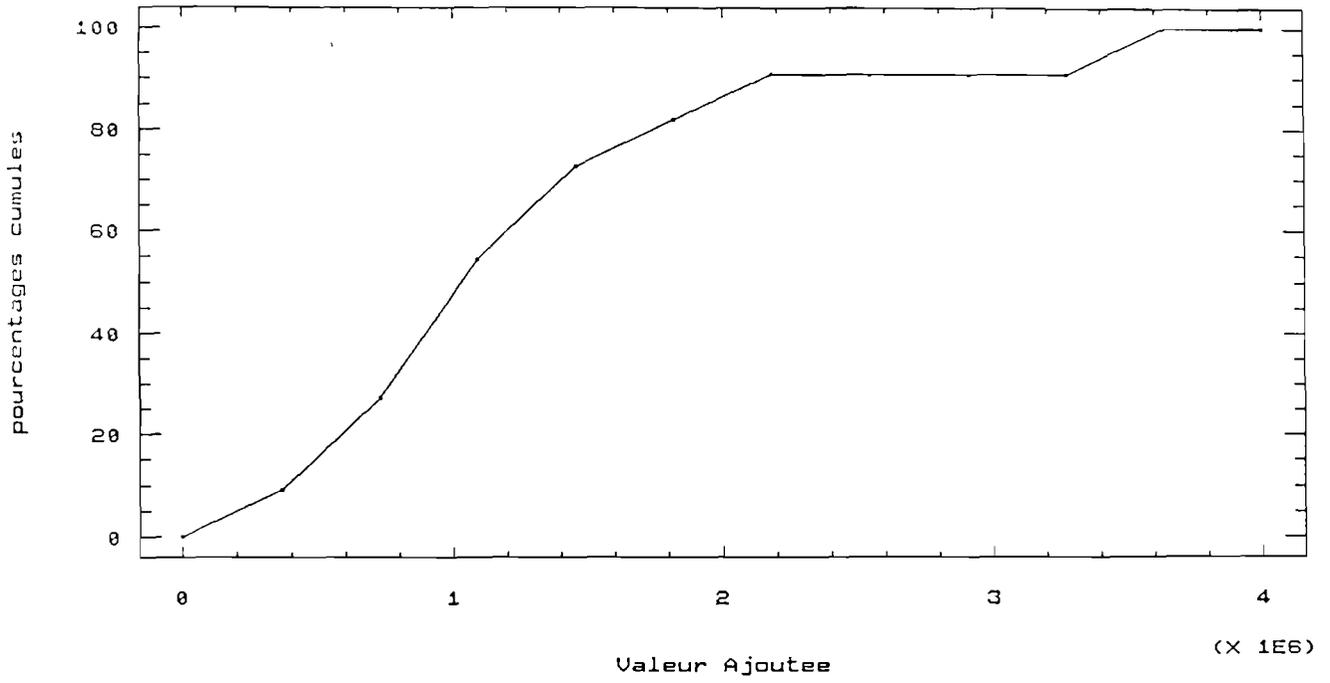
R2 = 0.696 ; n = 155

( ) = écart-type  
 MF = millions de francs

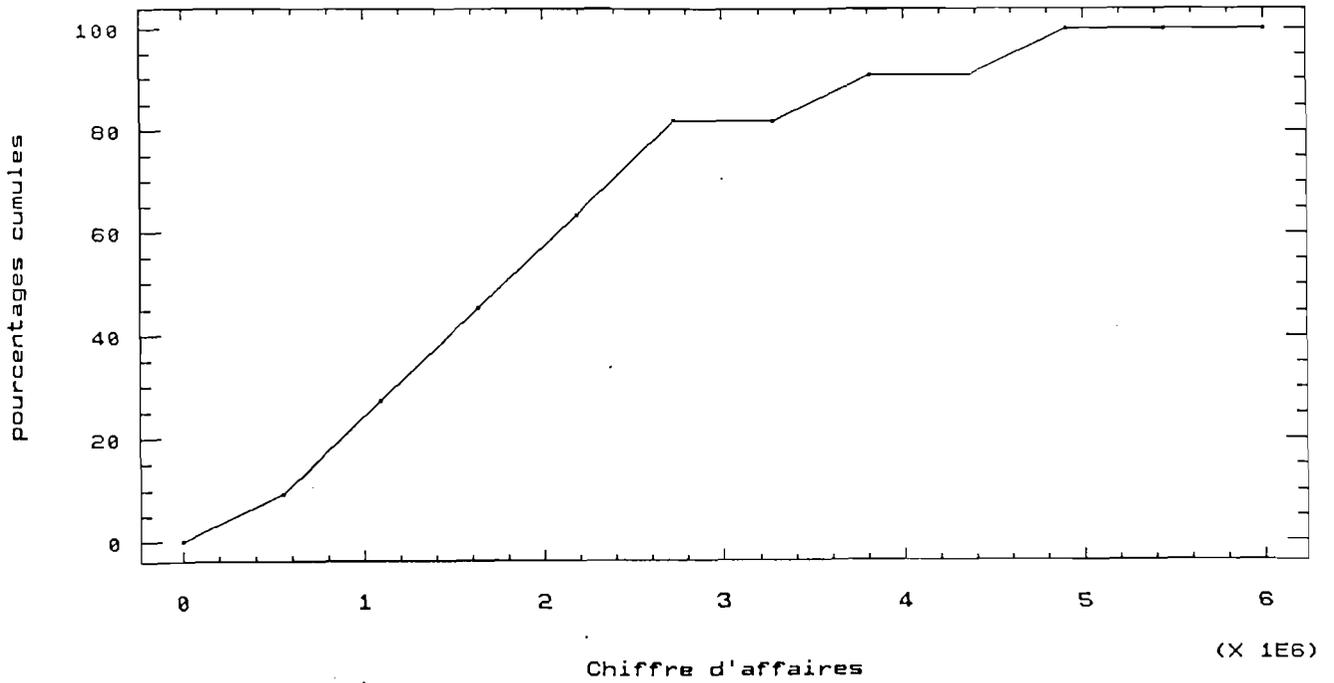
L'ajustement (I) correspondant aux entreprises de pêche réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1,13 millions de francs met en évidence que pour les petites entreprises le taux de valeur ajoutée s'accroît lorsque le chiffre d'affaires augmente puisque l'élasticité de la valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaires est supérieure à 1 : si (CA) augmente de 1% (VA/CA) s'améliore de 0,19%. Au contraire l'ajustement (VI) correspondant aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 2,64 millions de francs donne un coefficient de  $\ln(CA)$  non significativement différent de 1 ce qui indique que le taux de valeur ajoutée est à peu près constant. Globalement l'examen des ajustements (I), (III) et (V) montre que l'effet de l'augmentation du chiffre d'affaires sur le taux de valeur ajoutée diminue lorsque l'on considère une part de plus en plus importante des entreprises : l'élasticité de (VA/CA) par rapport à (CA) passe de 0,19% pour le premier quart des entreprises à 0,09% pour la première moitié. A partir d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions de francs (correspondant au deux tiers des entreprises), l'effet de celui-ci sur le taux de valeur ajoutée devient non significativement différent de 0. Ce phénomène est confirmé par les équations (II), (IV) et (VI). Ainsi l'équation (II) montre que si l'on considère les trois quarts des entreprises qui réalisent les meilleurs chiffres d'affaires (CA) supérieur à 1,13 millions de francs) le taux de valeur ajoutée diminue lorsque le chiffre d'affaires augmente : si (CA) augmente de 1%, (VA/CA) baisse de 0,05%. La faiblesse du  $R^2$  de l'équation (VI) indique que pour les entreprises les plus importantes les situations sont plus diversifiées. Il est clair que la séparation des entreprises suivant les quartiles est arbitraire et qu'un autre découpage de l'échantillon aurait pu être retenu: les résultats des régressions doivent être interprétés comme des tendances et non pas comme définissant des critères de rentabilité suivant une catégorie de chiffres d'affaires établie.



Courbe de concentration



Courbe de concentration



ANNEXE 2

## ANNEXE 2

### TESTS ECONOMETRIQUES SUR LE POSTE "IMMOBILISATIONS" DU BILAN DES ENTREPRISES DE PECHE

Les immobilisations inscrites dans les bilans des entreprises de pêche correspondent aux acquisitions qui sont essentiellement liées aux bateaux. Notre objectif, dans cette annexe, est de tester avec une équation économétrique si cette hypothèse est vraie. En caractérisant les éléments de coût d'un bateau par sa longueur (L) et la puissance de son moteur (W), alors la valeur d'acquisition (V) d'une unité de pêche peut être approximée par une fonction du type:

$$V = c L^a W^b \quad (1)$$

L'âge des bateaux composant l'échantillon étant différent, on peut considérer que la valeur d'un bateau construit il y a t années ( $V_t$ ) est liée à la valeur actuelle ( $V_0$ ) d'une unité équivalente par :

$$V_0 = e^{-rt} V_t \quad (2)$$

où r est le taux d'actualisation supposé constant. A partir de (1) et (2), si les immobilisations correspondent aux valeurs d'acquisition ( $V_t$ ) alors celles-ci s'expriment comme :

$$V_t = e^{-rt} c L^a W^b \quad (3)$$

En linéarisant (3) on obtient :

$$\ln V_t = -rt + a \ln L + b \ln W = \ln c + eV \quad (4)$$

L'équation (4) ne peut être vraie que sur un échantillon homogène sur lequel n'apparaissent pas les évolutions techniques trop importantes qui nécessiteraient de considérer des coefficients a et b variables. Par ailleurs le raisonnement que nous venons de mener n'est acceptable que s'il n'y a pas de renouvellement important de l'équipement. L'étude de la courbe de concentration des âges des bateaux (cf graphique 1) fait apparaître une médiane à 10 ans avec une dispersion des âges beaucoup plus grande au-delà qu'en-deçà puisque l'âge maximum est de 37 ans. Nous retiendrons donc pour l'estimation des bateaux de moins de 11 ans d'âge. Nous recommencerons les estimations avec des bateaux de moins de 5 ans puis nous ajouterons progressivement à l'échantillon des bateaux plus anciens. Les régressions effectuées par la méthode des moindres carrés ordinaire sont résumés dans le tableau 1. Celles-ci font apparaître une qualité d'ajustement satisfaisante ( $R^2$  voisin de 0,8) et constante sur l'échantillon : les 15 à 20 % des variations du logarithme des immobilisations qui ne sont pas expliquées par le modèle sont dues à l'extrême simplicité du modèle (1). En considérant l'ensemble des bateaux de moins de 11 ans, le test de Fisher de significativité du modèle donne un ratio  $F(3,308) = 432,05$  qui est supérieur à la valeur seuil 2,6 (pour un risque  $\alpha = 5\%$ ). Tous les coefficients sont significativement différents de 0 et ont les signes attendus.

En reprenant l'équation sous la forme (3), l'ajustement obtenu pour l'ensemble des bateaux de moins de 11 ans donne :

$$V_t = e^{-0,056t} 1,92 L^{1,15} W^{0,814}$$

$$R^2 = 0,808 ; n = 312$$

De façon générale, la stabilité des coefficients sur les différentes régressions vient confirmer l'hypothèse testée à savoir : le contenu du poste immobilisation dans le bilan des entreprises de pêche correspond bien à l'acquisition du bateau. Le principal élément (en termes de coût) qui est renouvelé est le moteur. Or on note que sur l'ensemble des régressions, en incorporant des bateaux de classes d'âge plus élevées, le coefficient a correspondant à la longueur du bateau passe de 1,88 à 1,15 alors que le coefficient b correspondant à la puissance du moteur augmente de 0,44 à 0,81. Ceci signifie que plus le bateau est ancien et plus le moteur tient une part importante dans les immobilisations car il aura été renouvelé. La constance du coefficient r indique que le remplacement d'un bateau par une unité équivalente neuve représente un investissement augmenté de 5 à 6 % par an. Nous sommes donc désormais amenés à nous intéresser au contenu du poste amortissement pour étudier dans quelles conditions ceux-ci permettent à l'entreprise de renouveler son équipement. Parallèlement nous pourrions vérifier la cohérence du contenu de ce poste par rapport aux immobilisations.

Si nous considérons des bateaux récents pour lesquels il n'y a pas encore eu de renouvellement d'équipement important, l'amortissement ( $A_0$ ) est proportionnel à la valeur d'acquisition ( $V_t$ ) donc à l'immobilisation si le mode d'amortissement est linéaire. Le coût d'une unité de pêche pouvant être schématisé en un quart lié au moteur amortissable sur 5 ans et les trois quarts restant amortissables sur 10 ans, la relation entre amortissement ( $A_0$ ) et immobilisation ( $V_t$ ) peut être représentée par :

$$A_0 = \frac{1}{5} \cdot \frac{1}{4} V_t + \frac{1}{10} \cdot \frac{3}{4} V_t$$

$$A_0 = 0,125 V_t \quad (5)$$

Pour tester si la relation (5) est effectivement vérifiée nous allons passer l'équation  $A_0 = d V_t$  sous forme de logarithme ce qui, pour des raisons statistiques, nous permet de justifier l'introduction d'une constante dans la régression soit :

$$\ln A_0 = \ln d + \ln V_t \quad (6)$$

La régression sera effectuée sur un modèle :

$$\ln A_0 = e + f \ln V_t + \epsilon_t \quad (7)$$

Nous testerons si le coefficient f est significativement différent de 1, ce qui indiquerait que le mode d'amortissement retenu n'est pas linéaire. Nous testerons également si e est significativement différent de  $-2,08 = \ln(0,125)$  ce qui indiquerait que nos hypothèses de départ sur le mode d'amortissement et la structure des coûts sont fausses (5). L'ajustement réalisé sur les bateaux de moins de 5 ans donne :

$$\ln A_0 = -2,27 + 1,01 \ln V_t$$

(0.52) (0.03)

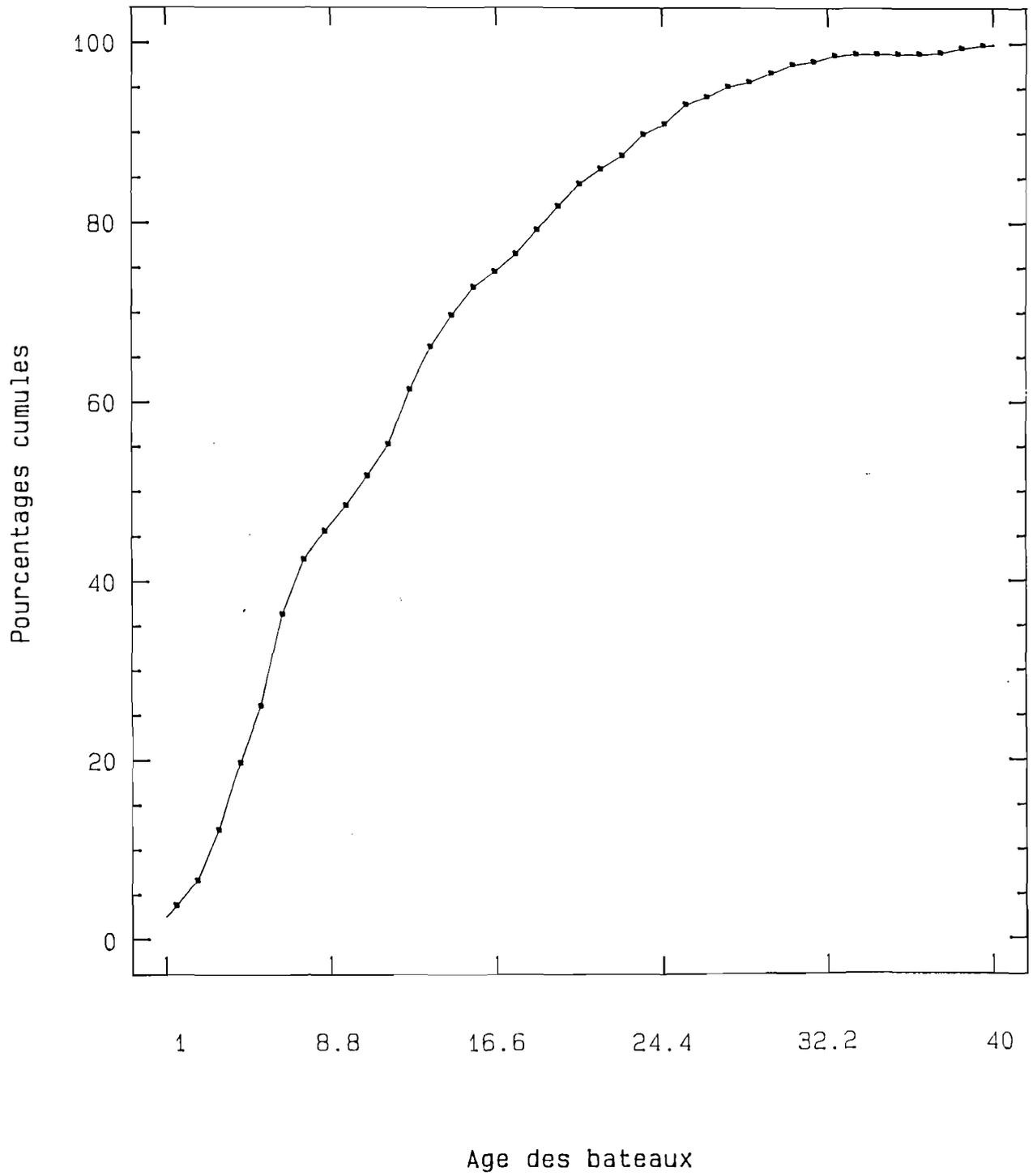
$$R^2 = 0,871 ; n = 119$$

( ) = écarts-type

Les tests sur les deux coefficients indiquent que ceux-ci ne sont pas significativement différents de -2.08 et 1 ce qui confirme les hypothèses que nous avons formulé quant à la structure des amortissements.

Les premières estimations économétriques que nous avons réalisées nous ont indiqué que le taux d'actualisation r est à peu près constant lorsque l'on prend en compte des bateaux de plus en plus anciens. Nous en déduisons donc que le renouvellement à l'identique d'un bateau (du moins pour les unités de moins de 11 ans) correspond pour une entreprise de pêche à une acquisition augmentée de r % par an. Dans la mesure où, comme nous venons de le confirmer avec la dernière régression, l'amortissement est linéaire, alors si celui-ci n'est pas exclusivement un élément comptable mais correspond à un placement, ce dernier doit être rémunéré à un taux au moins égal à r c'est-à-dire 5 à 6 % pour permettre le renouvellement sans modifier la structure financière de l'entreprise de pêche.

Graphique n 1 : Courbe de concentration



**ANNEXE 3**

**TABLEAU DE REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LES VALEURS DES RATIOS  
FINANCIERS POUR LES ANNEES 1983 A 1986**

$$RA2 = \frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{EMPRUNT A M.T.}}$$

$$RA1 = \frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{EMPRUNTS + PASSIF EXIGIBLE}}$$

RA6= VA/CA	CAPITAUX PROPRES					CAPITAUX PROPRES				
	≤ 0	0 < ≤ 1	1 < ≤ 2	> 2	TOTAUX	≤ 0	0 < ≤ 1	1 < ≤ 2	> 2	TOTAUX
≤ .6	26.2	33.8	5.8	6.2	72.0	26.2	40.7	4.0	1.1	72.0
0.6 < ≤ .7	6.9	11.3	2.5	6.2	26.9	6.9	14.5	4.0	1.5	26.9
> 0.7	0.0	0.7	0.0	0.4	1.1	0.0	0.7	0.0	0.4	1.1
<b>TOTAUX</b>	<b>33.1</b>	<b>45.8</b>	<b>8.3</b>	<b>12.8</b>	<b>100.0</b>	<b>33.1</b>	<b>56</b>	<b>8</b>	<b>2.9</b>	<b>100.0</b>

RA4= SOLVABILITE A CT

≤ 1	29.3	31.9	3.6	2.9	67.7	29.9	37.4	0.4	0.4	67.7
> 1	3.6	14.1	4.7	9.8	32.3	3.6	18.3	7.5	2.5	32.3

RA3= SOLVABILITE IMMEDIATE

≤ 1	30.1	35.1	5.8	5.4	76.4	30.6	43.2	2.5	0.4	76.4
> 1	2.9	10.9	2.5	7.2	23.6	2.9	12.6	5.4	2.5	23.6

RA8= FRAIS FI/CA

≤ 0.03	18	21.9	7.4	12.4	59.7	19.1	32.1	7.6	2.9	59.7
> 0.03	17	22.6	0.7	0.0	40.3	14.4	23.4	0.4	0.0	40.3

Tableau A3.1: REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LA VALEUR DES RATIOS POUR 1983

$$RA2 = \frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{EMPRUNT A M.T.}}$$

$$RA1 = \frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{EMPRUNTS + PASSIF EXIGIBLE}}$$

RA6= VA/CA	CAPITAUX PROPRES					CAPITAUX PROPRES				
	≤ 0	0 < ≤ 1	1 < ≤ 2	> 2	TOTAUX	≤ 0	0 < ≤ 1	1 < ≤ 2	> 2	TOTAUX
≤ .6	28.3	35.0	5.6	7.3	76.2	28.3	39.9	5.2	2.8	76.2
0.6 < ≤ .7	6.6	9.8	3.2	2.8	22.4	6.6	12.6	2.1	1	22.4
> 0.7	0.0	1.0	0.4	0.0	1.4	0.0	1.4	0.0	0.0	1.4
TOTAUX	34.9	45.8	9.1	10.1	100	34.9	53.9	7.4	3.8	100.0

RA4= SOLVABILITE A CT

≤ 1	27.6	19.9	3.5	1.4	52.4	27.6	23.4	0.7	0.7	52.4
> 1	7.3	25.9	5.6	8.7	47.6	7.3	30.4	6.6	3.1	47.6

RA3= SOLVABILITE IMMEDIATE

≤ 1	29.4	27.3	6.3	2.8	65.7	29.4	32.9	2.8	0.7	65.7
> 1	5.5	18.5	2.8	7.3	34.3	5.5	21.0	4.6	3.1	34.3

RA8= FRAIS FI/CA

≤ 0.03	17.5	26.2	8.3	10.1	62.2	17.5	33.9	7.0	3.8	62.2
> 0.03	17.4	19.6	0.7	0.0	37.8	17.4	20.0	0.4	0.0	37.8

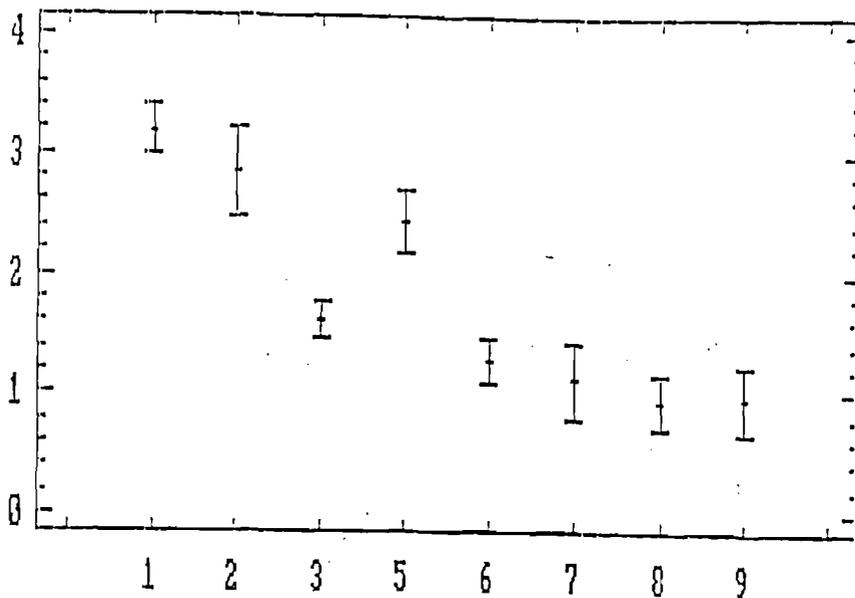
Tableau A3.2: REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LA VALEUR DES RATIOS POUR 1984

#### ANNEXE 4

#### REPRESENTATION GRAPHIQUE DES RESULTATS DES ENTREPRISES.

Les graphiques 1 à 18 représentent la valeur moyenne et l'intervalle de confiance de différents postes comptables et de ratios pour les huit métiers de l'échantillon de 1986 (592 unités). Les autres graphiques montrent le positionnement relatif des divers métiers de l'échantillon commun aux quatre années. Ceux-ci sont classés de 1 à 9 en ordre croissant (le code 4 a été éliminé). Une ligne relie les valeurs moyennes de la variable étudiée. Les barres verticales représentent l'intervalle de confiance à 95 % autour de cette moyenne. Sur le même graphique, les 4 séries des 8 points reliés correspondent chacune à une année (1983, 1984, 1985 et 1986) et permettent de suivre l'évolution en francs courants sur les quatre années.

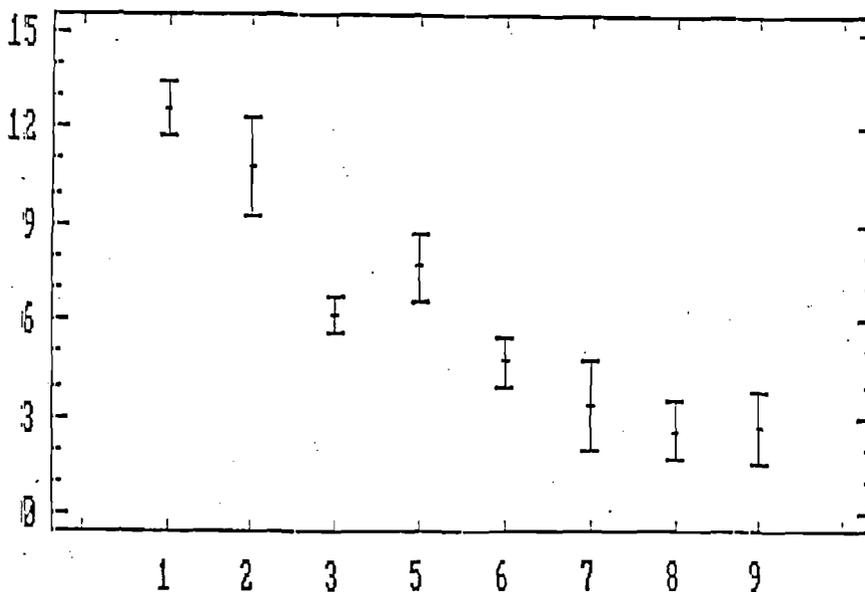
x10<sup>6</sup>



Graphique 1: Valeurs moyennes des chiffres d'affaires par métier  
intervalles de confiance à 95%

F=53.7 différence significative à 1%

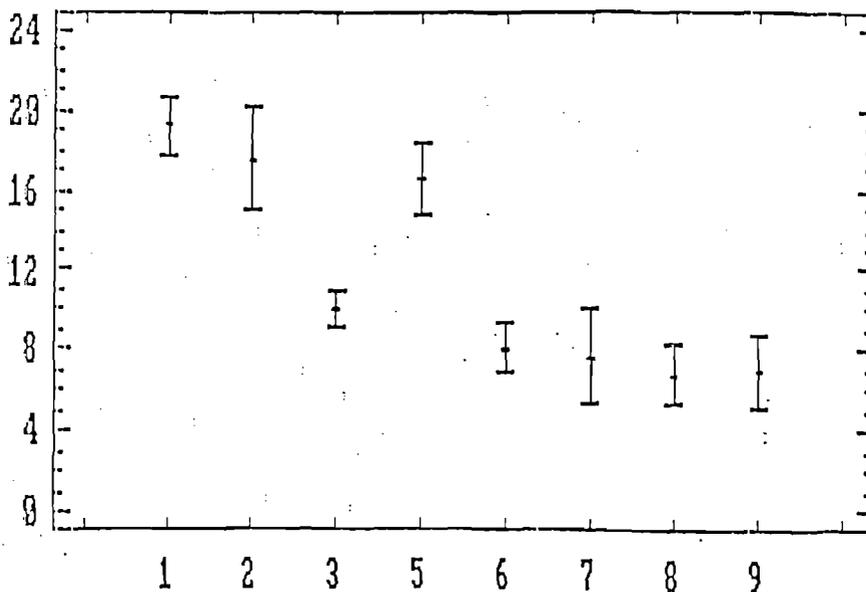
x10<sup>5</sup>



Graphique 2: Valeurs moyennes des consommations externes par métier  
intervalles de confiance à 95%

F=58.9 différence significative à 1%

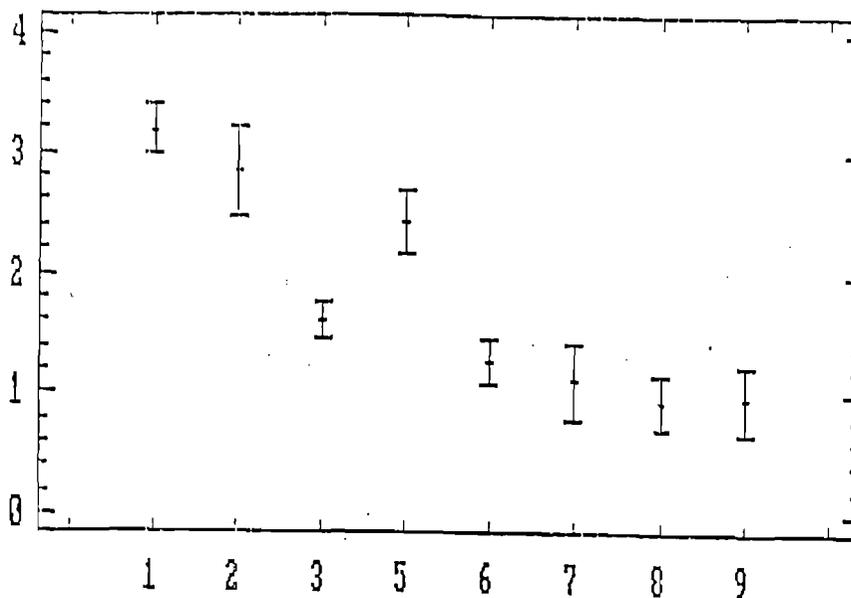
x10<sup>5</sup>



Graphique 3: Valeurs ajoutées moyennes par métiers  
intervalles de confiance à 95%

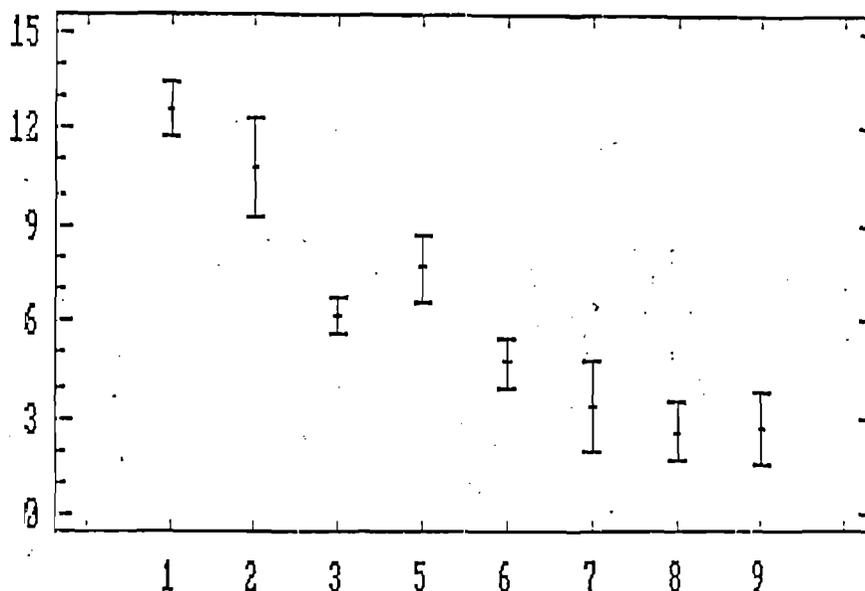
F=39.1 différence significative à 1%

x10<sup>6</sup>



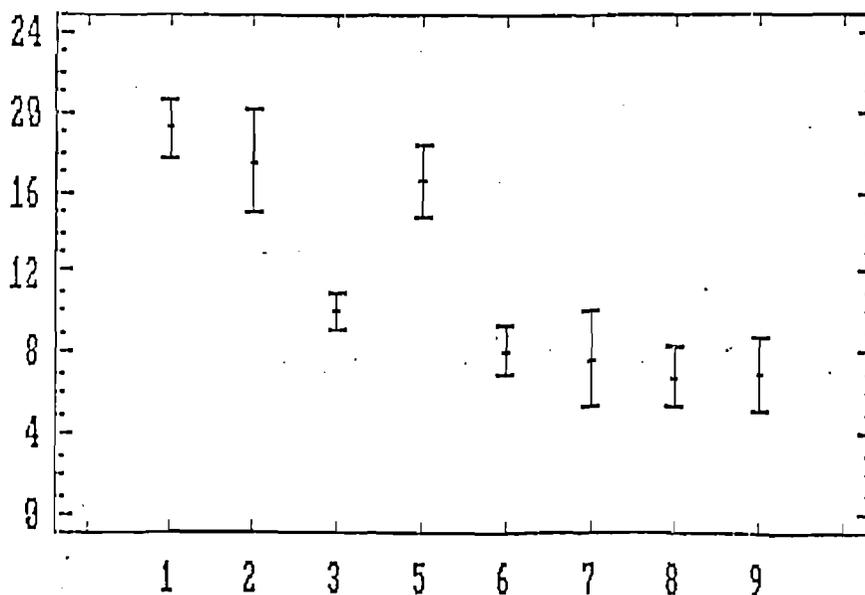
Graphique 1: Valeurs moyennes des chiffres d'affaires par métier  
intervalles de confiance à 95%  
F=53.7 différence significative à 1%

x10<sup>5</sup>



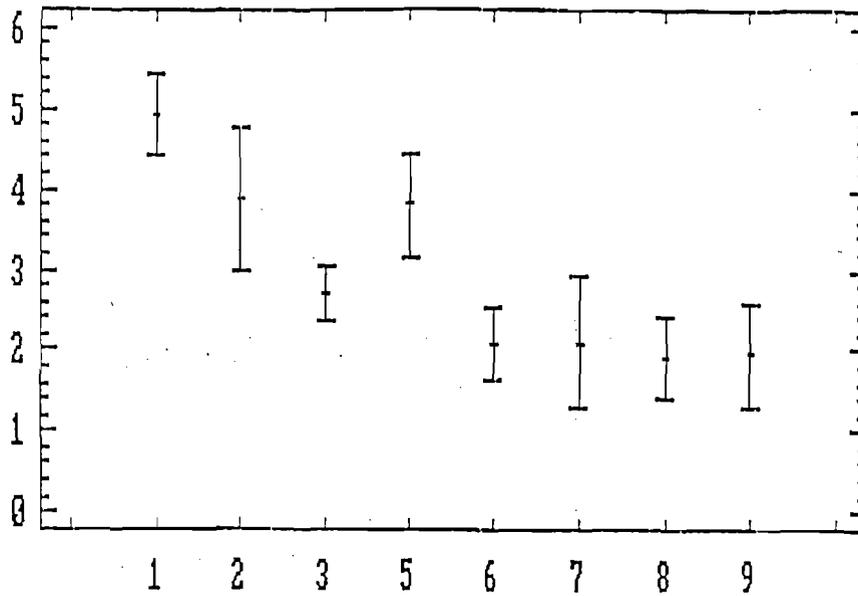
Graphique 2: Valeurs moyennes des consommations externes par métier  
intervalles de confiance à 95%  
F=58.9 différence significative à 1%

x10<sup>5</sup>



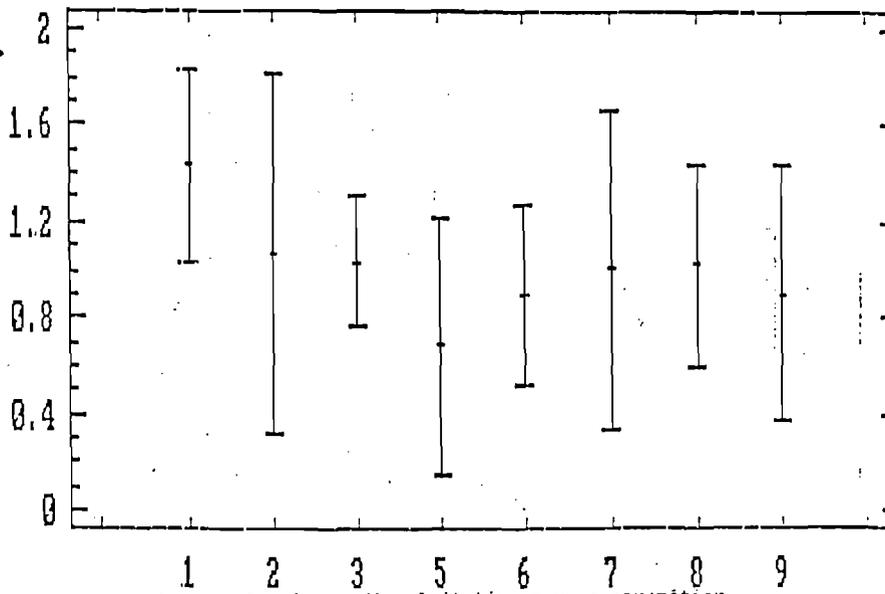
Graphique 3: Valeurs ajoutées moyennes par métiers  
intervalles de confiance à 95%

x10<sup>5</sup>



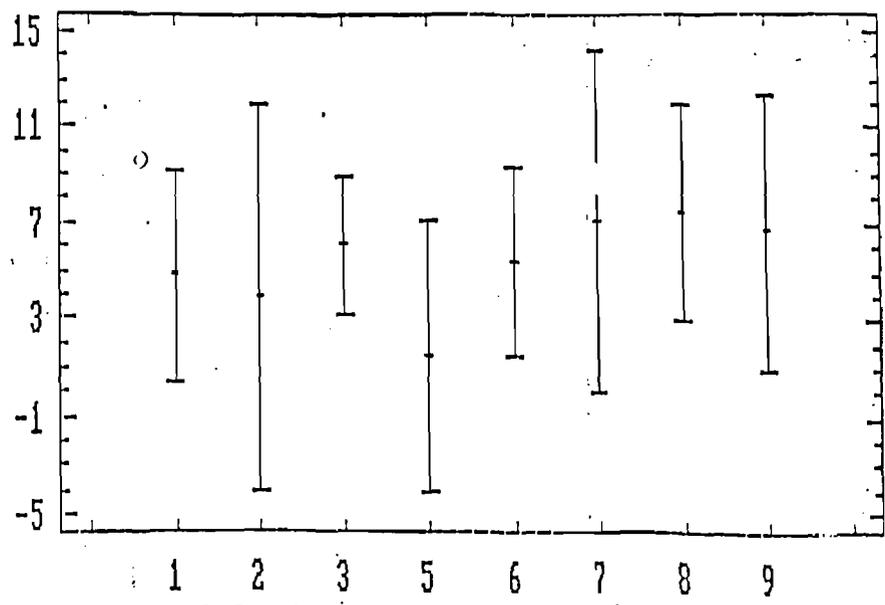
Graphique 4: Excédents bruts d'exploitation moyens par métier  
intervalles de confiance à 95%  
F=16.8 différence significative à 1%

x10<sup>5</sup>

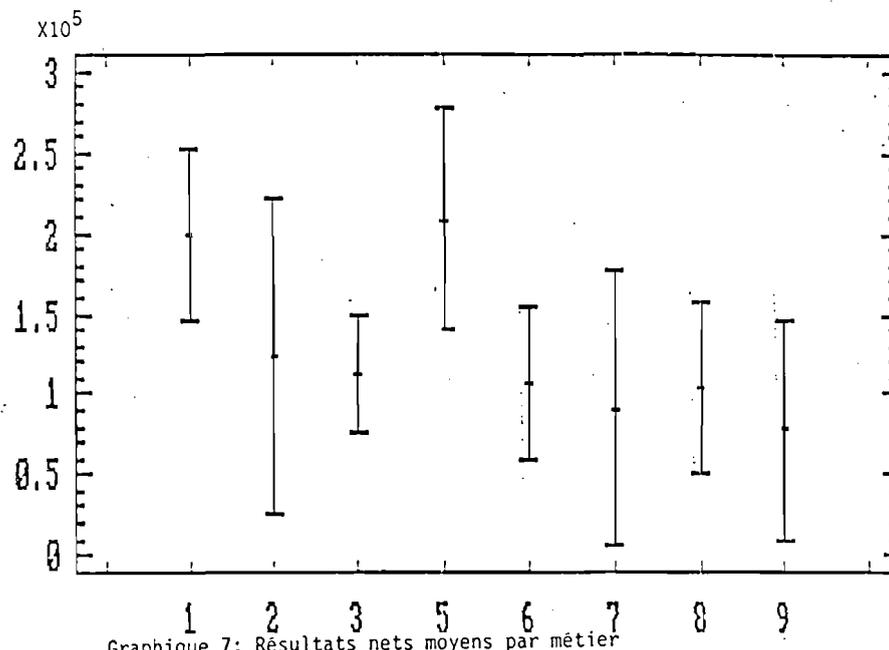


Graphique 5: Résultats d'exploitation moyens par métier  
intervalles de confiance à 95%  
F=0.87 différence non significative

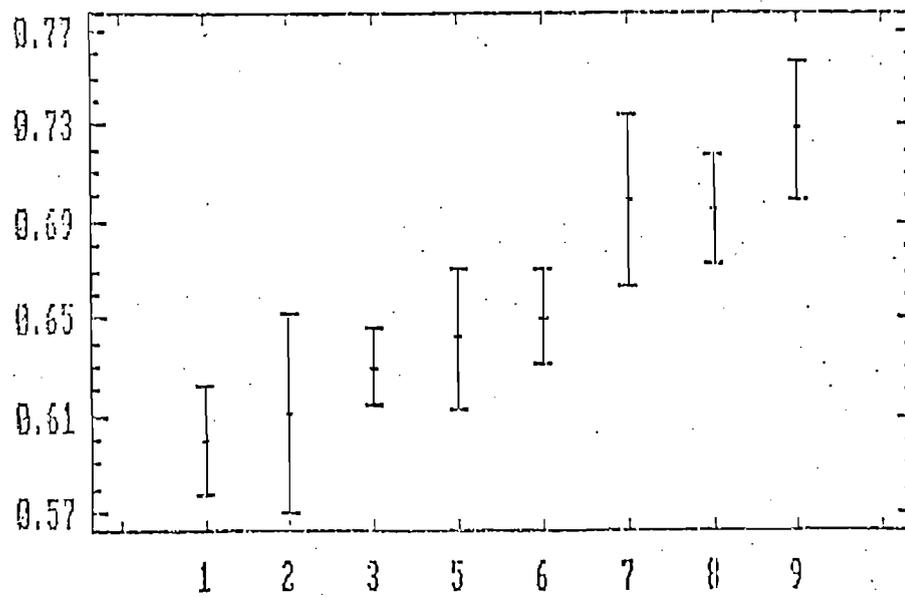
x10<sup>4</sup>



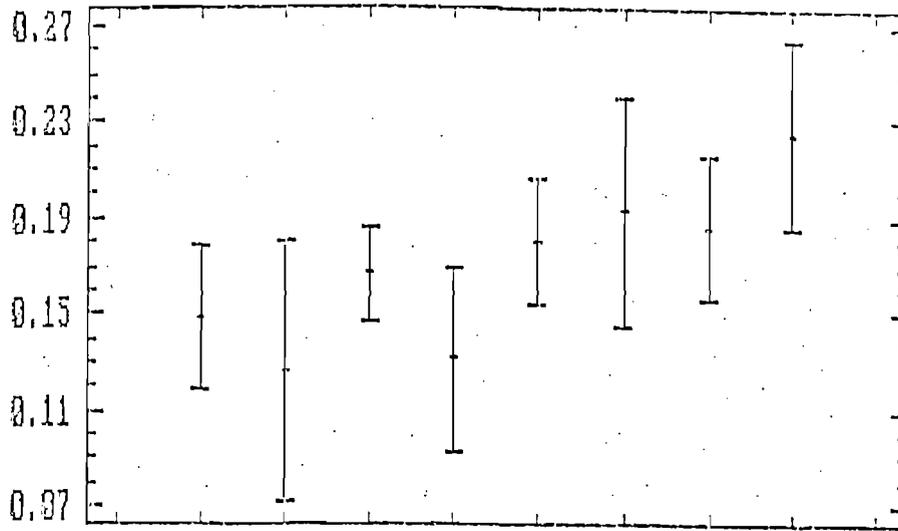
Graphique 6: Résultats courants moyens par métier  
intervalles de confiance à 95%  
F=0.49 différence non significative



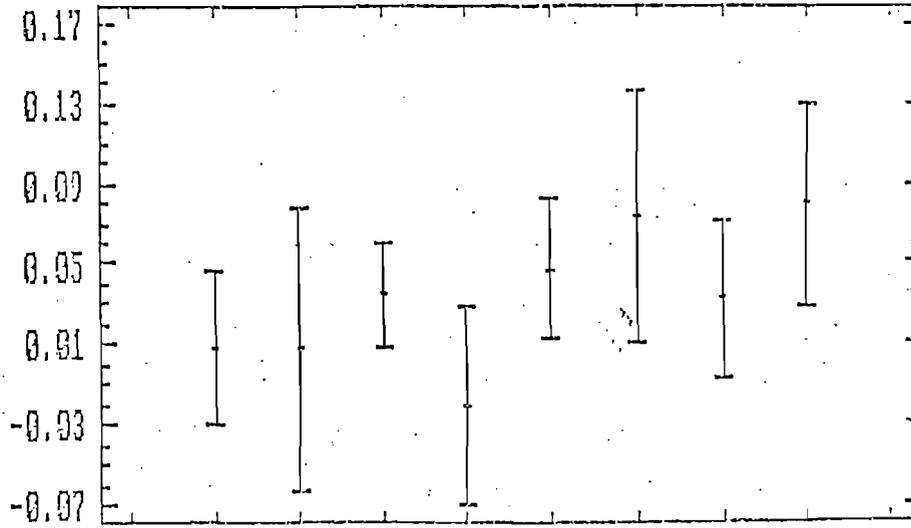
Graphique 7: Résultats nets moyens par métier  
 intervalles de confiance à 95%  
 F= 2.5 différence significative à 1%



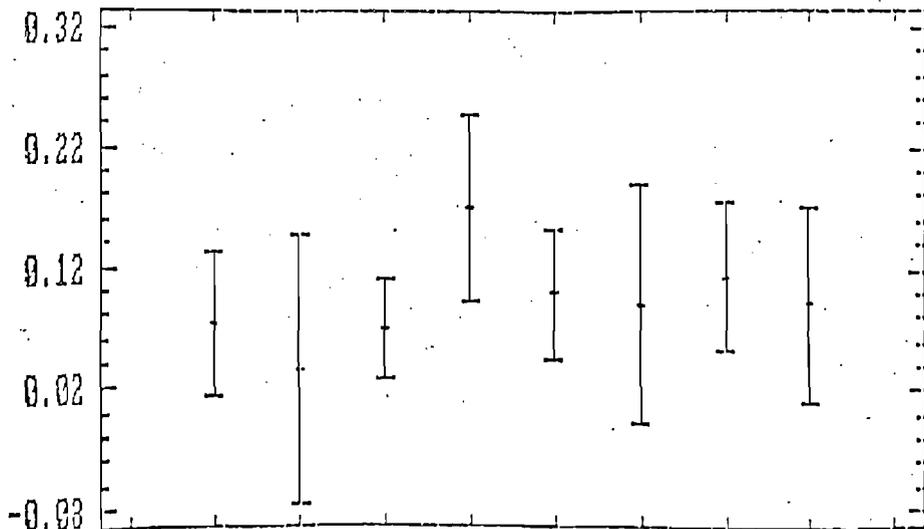
Graphique 8: Valeur ajoutée sur chiffre d'affaires  
 valeurs moyennes par métier, F=11.3 différence significative à 1%



Graphique 9: Excédent brut d'exploitation sur chiffre d'affaires  
valeurs moyennes par métier,  $F=2.7$  différence significative à 1%

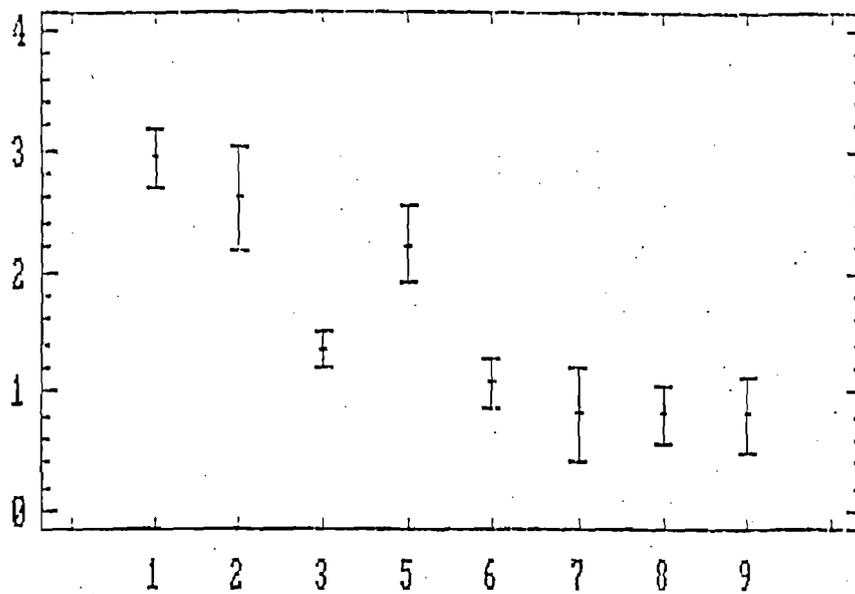


Graphique 10: Résultat courant sur chiffre d'affaires  
valeurs moyennes par métier,  $F=1.7$  différence non significative à 5%



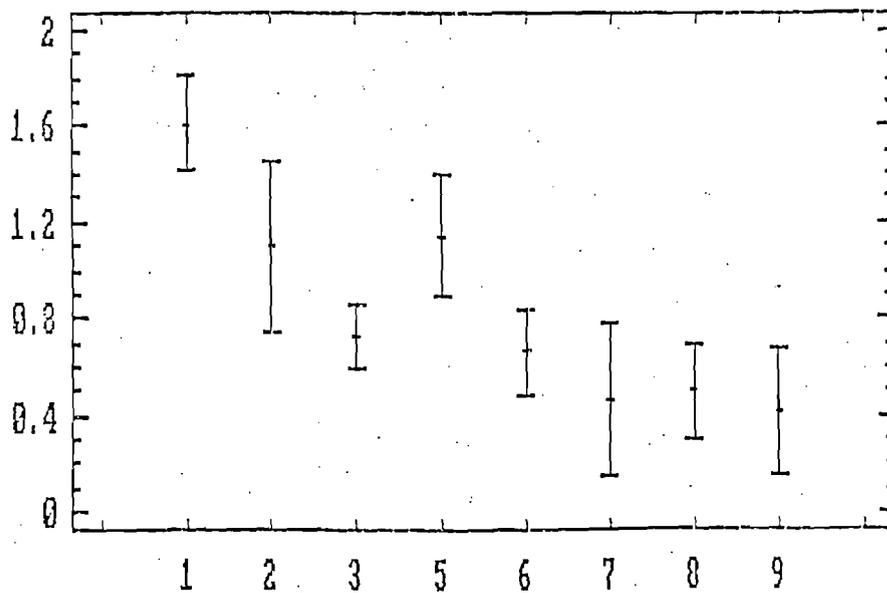
Graphique 11: Résultat net sur chiffre d'affaires  
valeurs moyennes par métier,  $F=1.0$  différence non significative

$\times 10^6$

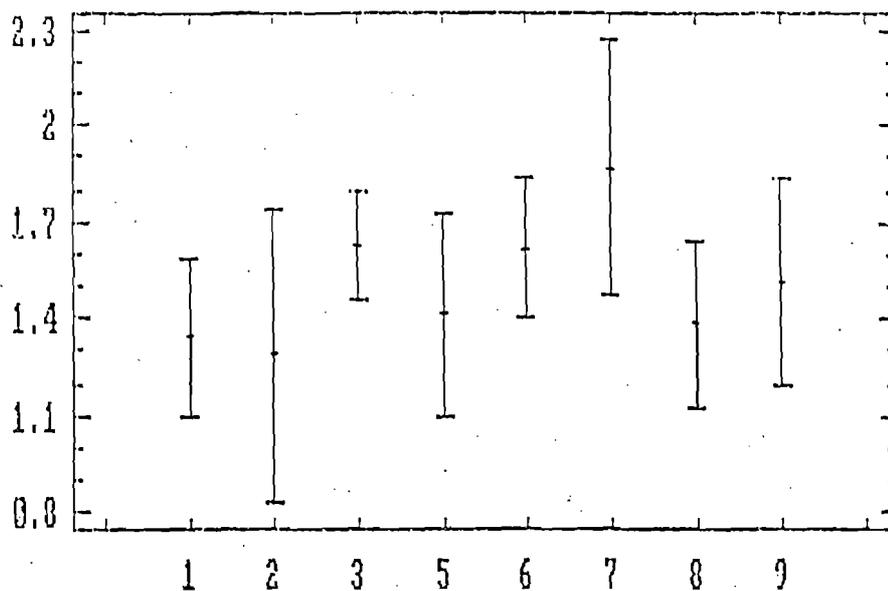


Graphique 12: Immobilisations corporelles  
valeurs moyennes par métier,  $F=37.4$  différence significative à 1%

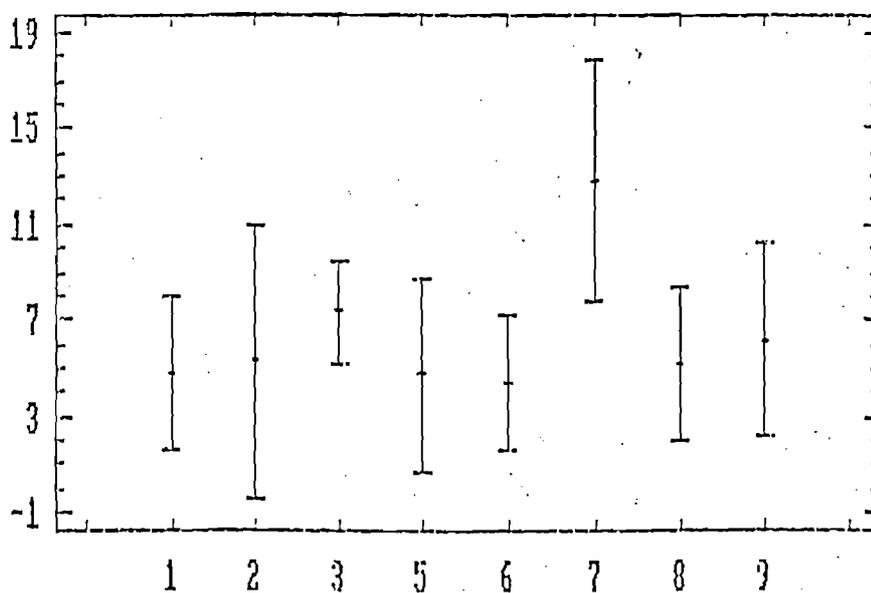
$\times 10^6$



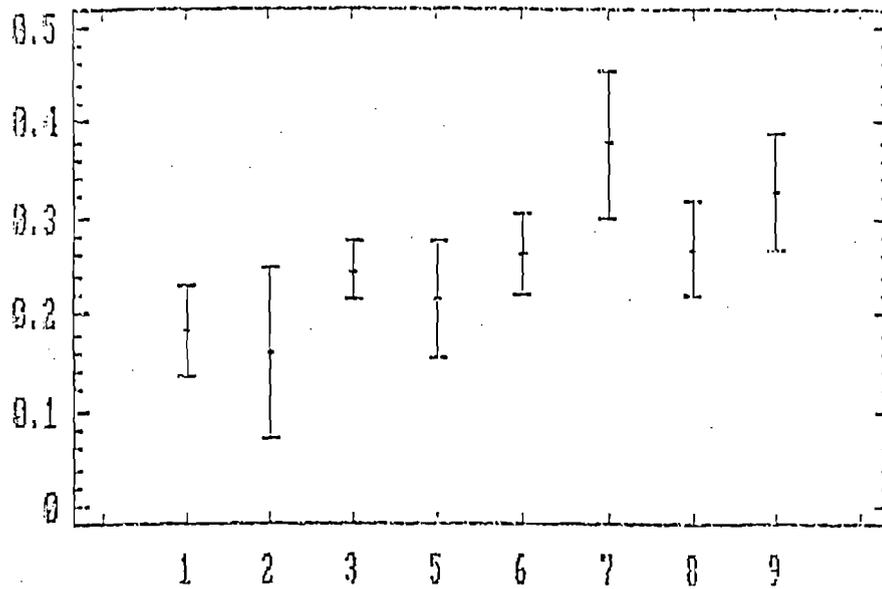
Graphique 13: Immobilisations nettes  
valeurs moyennes par métier,  $F=14.2$  différence significative à 1%



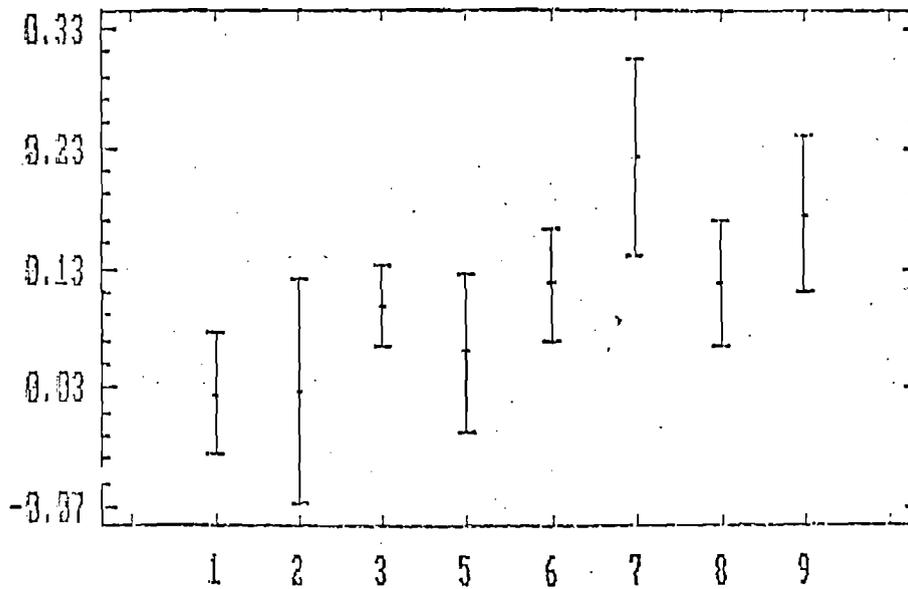
Graphique 14: Chiffre d'affaires sur immobilisations corporelles  
valeurs moyennes par métier,  $F=1.4$  différence non significative



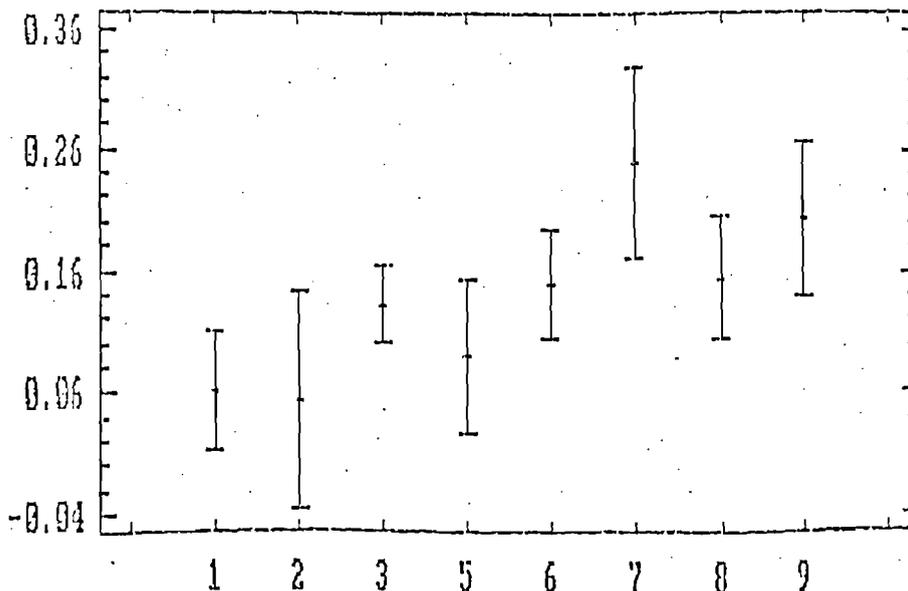
Graphique 15: Chiffre d'affaires sur immobilisations nettes  
valeurs moyennes par métier,  $F=1.6$  différence non significative



Graphique 16: Exécédent brut d'exploitation sur immobilisations corporelles  
valeurs moyennes par métier,  $F=4.4$  différence significative à 1%

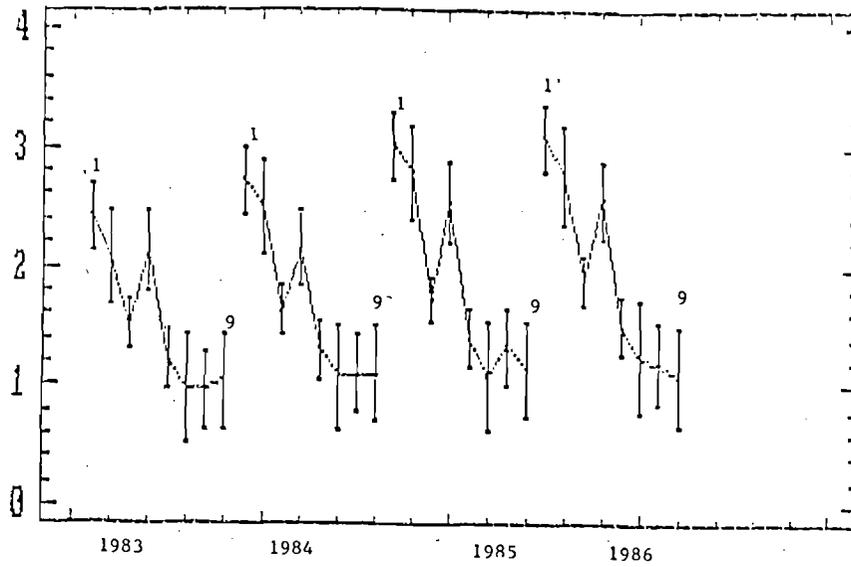


Graphique 17: Résultat courant sur immobilisations corporelles  
valeurs moyennes par métier,  $F=3.8$  différence significative à 1%



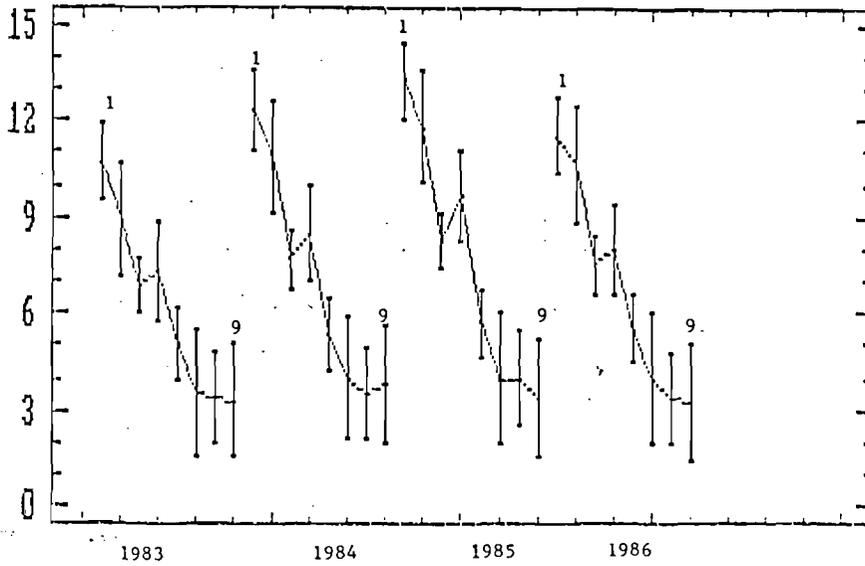
Graphique 18: Résultat d'exploitation sur immobilisations corporelles  
valeurs moyennes par métier,  $F=4.0$  différence significative à 1%

x10<sup>6</sup>



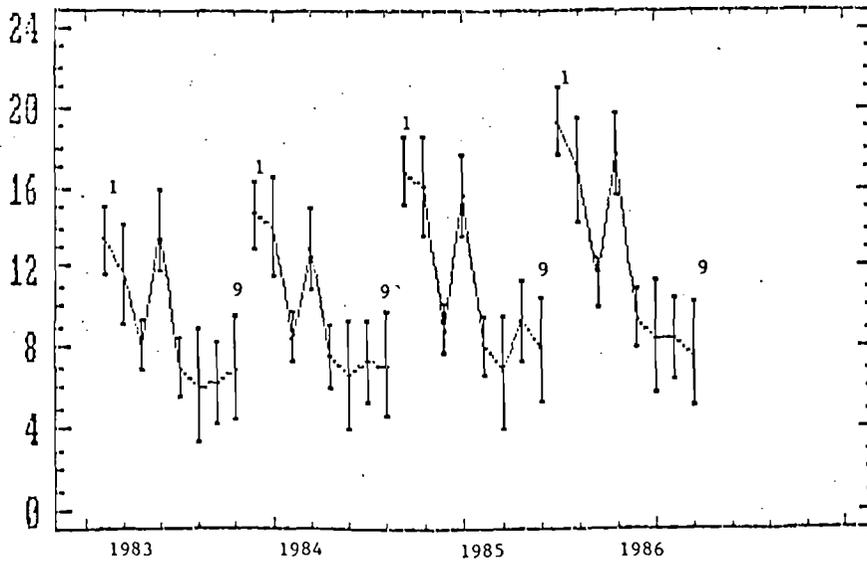
Graphique 19: Chiffre d'affaires, valeurs moyennes par métier et par an

x10<sup>5</sup>

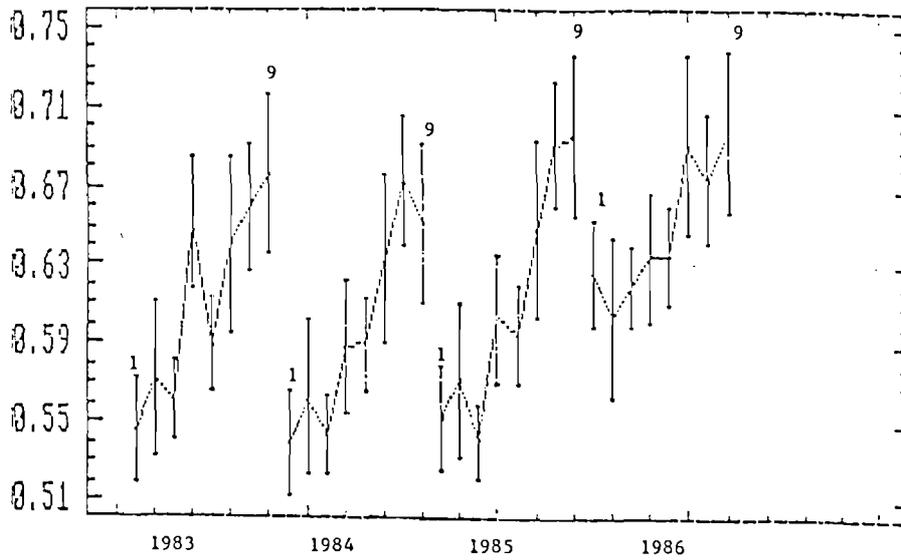


Graphique 20: Consommations externes, valeurs moyennes par métier et par an

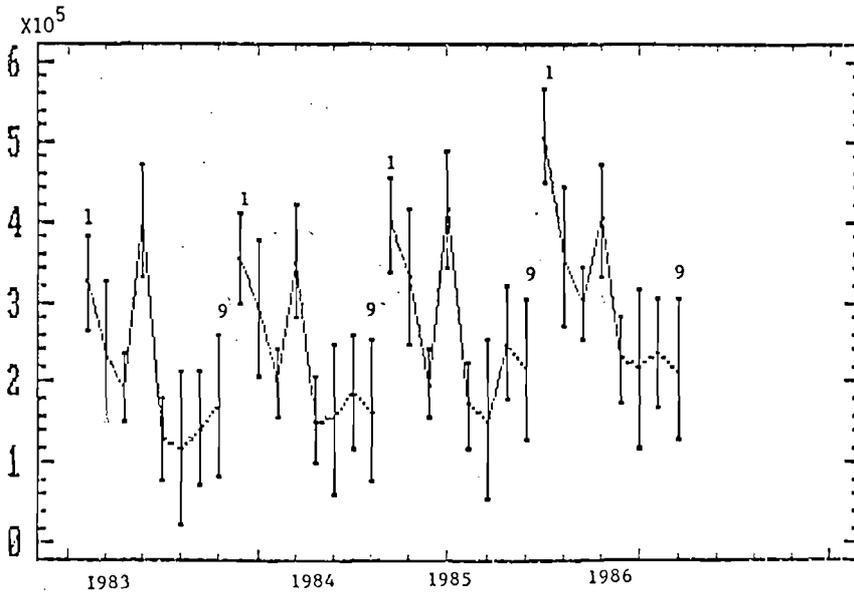
x10<sup>5</sup>



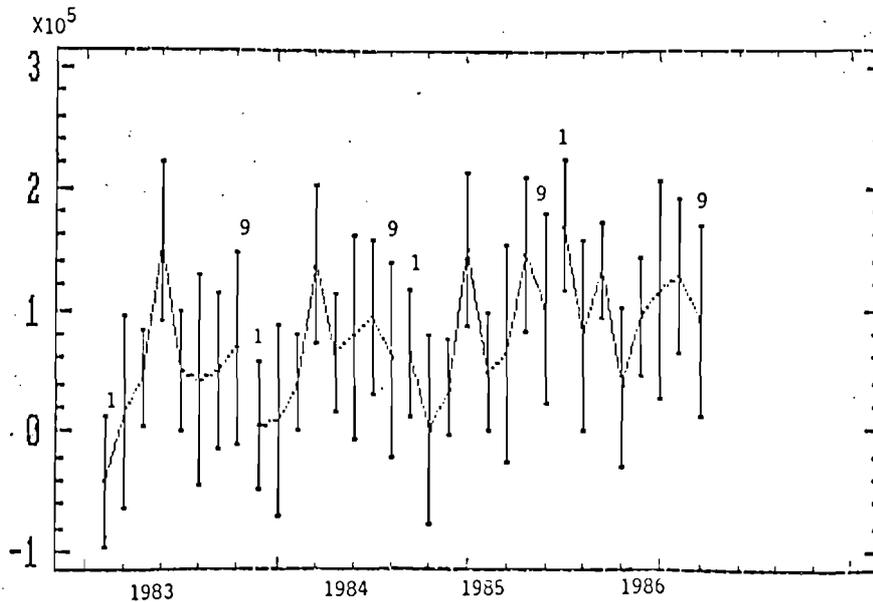
Graphique 21: Valeur ajoutée, valeurs moyennes par métier et par an



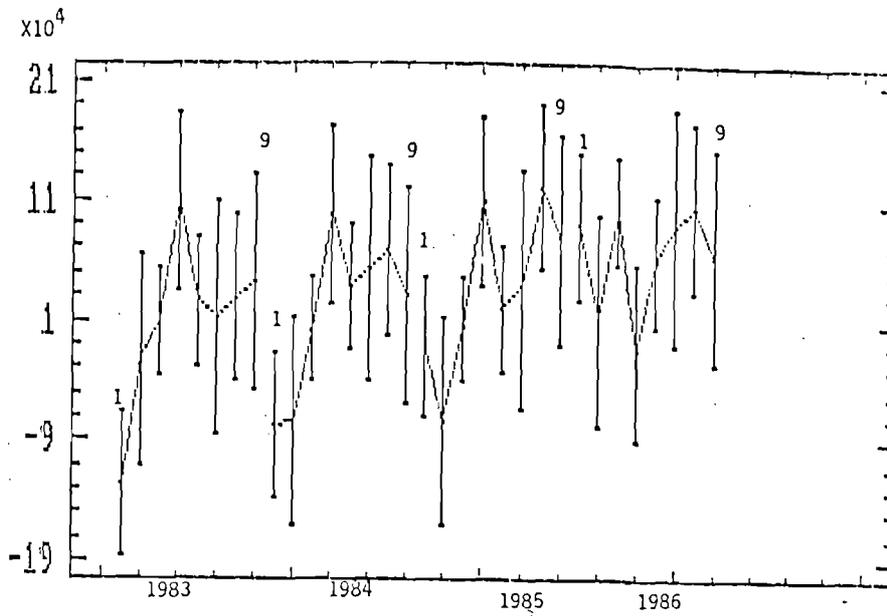
Graphique 22: Valeur ajoutée sur chiffre d'affaires  
valeurs moyennes par métier et par an



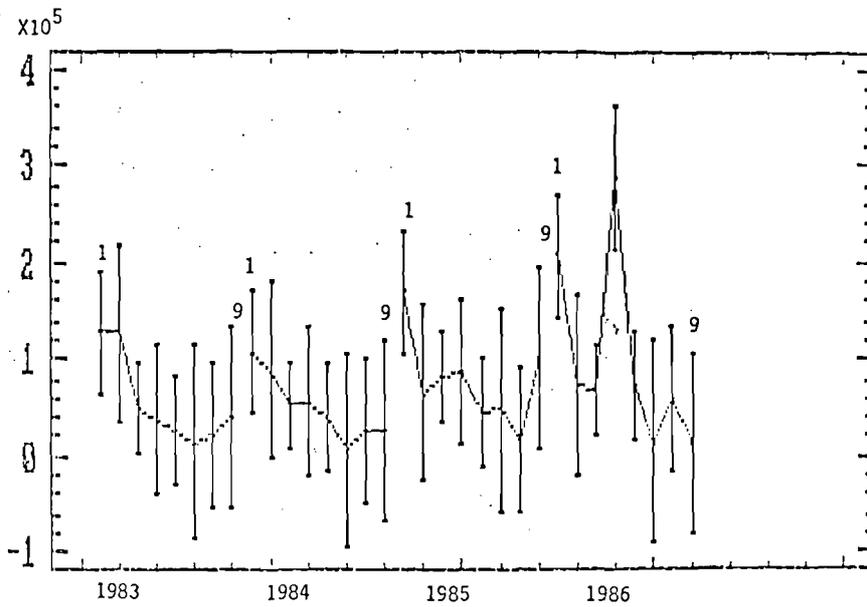
Graphique 23: Excédent brut d'exploitation  
valeurs moyennes par métier et par an



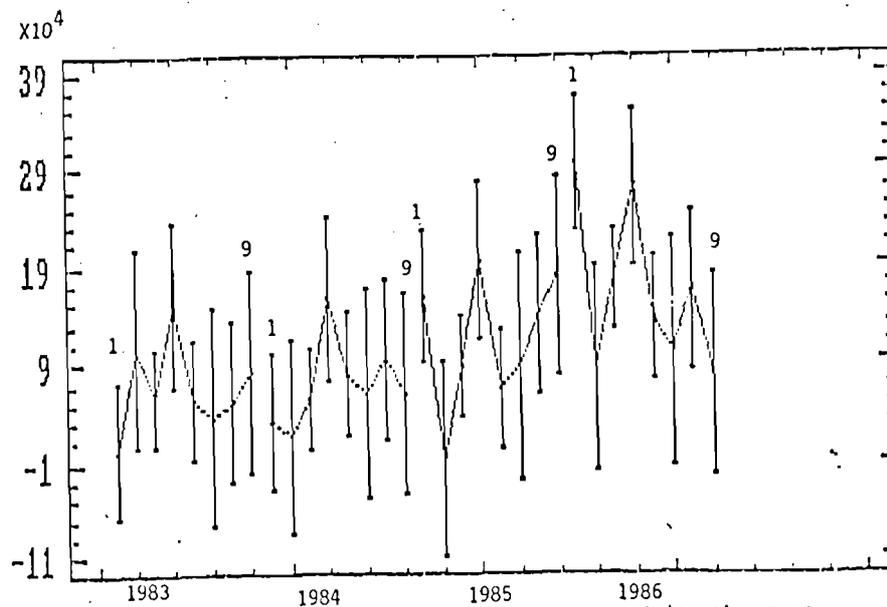
Graphique 24: Résultat d'exploitation, valeurs moyennes par métier et par an



Graphique 25: Résultat courant, valeurs moyennes par métier et par an



Graphique 26: Résultat exceptionnel, valeurs moyennes par métier et par an



Graphique 27: Résultat net, valeurs moyennes par métier et par an

## ANNEXE 5

### VALEURS MOYENNES DE QUELQUES VARIABLES SUR L'ECHANTILLON COMMUN PAR METIER ET POUR CHACUNE DES ANNEES.

#### Liste des variables retenues :

- M101 Chiffre d'affaires
- M119 Total consommations externes
- M120 Valeur ajoutée
- M121 Impôts et taxes
- M124 Rémunérations
- M125 Charges sociales
- M126 Subventions d'exploitation
- M128 Excédent brut d'exploitation
- M130 Dotations aux amortissements
- M131 Dotations et reprises sur provisions
- M132 Autres produits de gestion courante
- M134 Résultat d'exploitation
- M135 Charges financières
- M136 Produits financiers
- M137 Résultat financier
- M138 Résultat courant
- M139 Charges exceptionnelles
- M140 Produits exceptionnels
- M141 Plus ou moins values sur cessions d'actif
- M142 Résultat exceptionnel
- M143 Résultat net de l'exercice

Echantillon commun 1983 289 adhérents  
 Francs courants

	1	2	3	5	6	7	8	9	Ensemble
M101	2413619	2060529	1506950	2122926	1209536	966402	965938	1035999	1567220
M119	1070418	893419	688027	729669	506031	350637	336792	330782	650539
M120	1343201	1167108	818923	1393257	703504	615764	629147	705216	916681
M121	123856	131512	39059	64467	27604	11699	40310	28554	56320
M124	702021	582404	448639	720284	439382	366209	336323	375238	499137
M125	193739	214914	138961	207837	107380	116894	109324	128242	148137
M126									
M128	323585	238280	192264	400668	129138	120963	143190	173181	213088
M130	363379	222735	147774	235469	78616	74793	91592	102462	167764
M131	1467			7770			1274	1690	1214
M132	63			3096	982	3713	768		778
M134	-41324	15545	44490	154332	49540	42457	49555	69029	43331
M135	98575	49929	46990	52263	28731	30886	26108	32592	47962
M136	14647	11086	10595	6801	4331	369	5153	4246	8145
M137	-83928	-38843	-36395	-45462	-24400	-30517	-20955	-28346	-39817
M138	-125253	-23298	8095	108870	25140	11941	28601	40683	3514
M139	3639	1545	4469	5213	2775	122	857	96	2996
M140	110701	86468	42336	33486	29536	14998	22104	34017	48152
M141	20167	44031	12298	8932	-1548	-108	-922	5108	10220
M142	127230	128953	50164	37205	25214	14768	20325	39029	55376
M143	2102	105655	57028	152268	52319	34134	50462	79712	60111

Echantillon commun 1985 280 adhérents  
Francs courants

	1	2	3	5	6	7	8	9	Ensemble
M101	3011004	2786785	1723734	2544342	1393060	1084958	1333380	1145096	1899426
M119	1328563	1178565	824683	967514	569840	396305	398778	342177	793466
M120	1682441	1608220	900949	1576829	823221	688653	934601	802919	1106480
M121	158975	171048	45849	83011	31904	18806	66172	34651	72579
M124	902477	818274	511557	868113	490673	380198	505958	407954	609024
M125	233062	292887	156949	246653	136208	139226	130262	145045	178481
M126	8768	3335	11102	34977	7730	2596	17117	1277	11533
M128	396694	329345	197697	414028	172165	153018	249326	216545	257930
M130	326832	325288	160336	263365	122382	89043	100049	113191	186936
M131	5581	2000	954				1047	1736	1457
M132									
M134	64281	2057	36407	150663	49783	63975	148230	101618	69536
M135	88055	78613	44202	53628	34951	30805	31985	28248	49363
M136	11970	3952	10800	12042	4129	3239	5255	4098	7983
M137	-76085	-74661	-33401	-41586	-30823	-27566	-26730	-24150	-41380
M138	-11804	-72604	3006	109078	18960	36409	121500	77467	28156
M139	19410	2506	4347	20216	1093	30	9960	3577	7776
M140	149451	69423	52975	51917	19965	10867	23625	17663	54760
M141	39115	-1199	34166	55014	24858	37949	3991	86739	33357
M142	169155	65717	82793	86715	43730	48787	17657	100825	80341
M143	157351	-6888	85799	195792	62690	85196	139157	178292	108497

Echantillon commun 1986 280 adhérents  
 Francs courants

	1	2	3	5	6	7	8	9	Ensemble
M101	3087077	2765831	1889514	2567495	1506247	1253407	1199096	1094707	1962762
M112									
M119	1153372	1068140	756008	798065	552791	395293	336678	323150	709090
M120	1934329	1697692	1133858	1769430	953455	858114	862417	771557	1253858
M121	157095	156149	46586	99624	30766	21882	50820	33149	71032
M124	1037006	879406	621787	1034590	562573	485555	458340	394015	691771
M125	235395	309466	168495	250490	135494	134013	117444	130077	180415
M126	309	3200	1174	16706	4540	1958	207		3266
M128	505142	355871	298164	401431	229163	218622	236022	214315	313906
M129									
M130	335961	276191	164084	364566	133711	97735	105786	117107	199103
M131			446		441	4391	904	6499	975
M132	66								10
M134	169115	79680	133634	36865	95010	116496	129331	90709	113819
M135	93594	74488	42459	65848	38267	31563	32992	28989	51267
M136	13350	4822	11279	13500	3151	3870	7948	3035	8579
M137	-80245	-69666	-31181	-52358	-35116	-27693	-25044	-25954	-42688
M138	88871	10014	102454	-15492	59894	88803	104287	64755	71131
M139	17126	748	3740	30399	10822	12	18693	114	10704
M140	116131	71174	44687	117548	43269	12205	53044	12144	61181
M141	107437	3729	29592	199008	41959	696	25583	115	55057
M142	206441	74155	70539	286157	74407	12890	59933	12146	105534
M143	295444	84168	172993	270665	134301	101693	164220	76901	176684

Metiers echantillon 1986 592 adhérents

	1	2	3	5	6	7	8	9	Ensemble
M101	3182920	2830890	1615800	2415350	1289500	1107770	943228	963938	1726250
M112	3183728	2830889	1616662	2417544	1289500	1107768	943228	963938	1726809
M119	1263330	1074460	612341	764110	470992	336121	260695	264882	621557
M120	1920400	1756430	1004320	1653430	818508	771647	682533	699056	1105250
M121	145982	160874	41921	86540	21734	14897	38959	29549	58637
M124	1020761	900100	547990	972440	474626	428321	360777	368006	605279
M125	262868	311131	148737	226709	118428	120728	93485	106696	160401
M126	1490	2533	1389	12876	3508	2059	81	380	2541
M128	492280	386855	267061	380620	207228	209760	189393	195186	283476
M129			1135	15103					1597
M130	346599	280172	161925	297110	116816	105925	85404	102006	178125
M131	2521		187		481	3738	1651	2573	1107
M132	196		110						61
M134	142965	106682	103704	68407	89931	100098	102338	90607	102586
M135	105334	76526	48777	64302	38467	31657	31552	25436	52250
M136	10854	9106	6599	10988	2958	2517	3897	1707	6077
M138	48484	39262	61526	15094	54422	70958	74682	66878	56413
M139	28949	1094	5130	23810	6807	2660	10560	260	10277
M140	117861	82496	34885	92605	28688	11402	25859	9836	47605
M141	61622	2840	20505	123744	30226	10915	14083	1413	32786
M142	150535	84242	50261	192540	52108	16659	29382	10989	70114
M143	199411	123504	112007	207633	106530	90615	104064	77867	126648



